

**Niger: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
Note de Situation 2005**

Les documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) ont été préparés par les pays membres en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires au développement, y compris le personnel de la Banque mondiale, ainsi que celui du FMI. Avec une mise à jour effectuée tous les trois ans en même temps que les rapports d'étape produits annuellement, ces documents décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales du pays qui visent à soutenir la croissance et à réduire la pauvreté. Ces politiques permettent par ailleurs de déterminer les besoins de financement extérieurs du pays et d'identifier les principales sources. Le présent document consacré au Niger, daté de juin 2006, sera incessamment disponible sur le site WEB du FMI qui a assuré cette diffusion en accord avec les autorités du pays.

En vue d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être envoyés par courrier électronique à publicationpolicy@imf.org.

Ces documents peuvent être obtenus sur demand à l'adresse suivante :

Fonds monétaire international • Services es publication
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 15 \$ l'exemplaire

Fonds monétaire international
Washington, D.C.

REPUBLIQUE DU NIGER



SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Secrétariat Permanent de la SRP

STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Note de situation 2005

Juin 2006

Table des matières

Liste des acronymes	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Liste des annexes	4
Résumé analytique	5
Encadré N°1 : Méthodologie d'élaboration de la note de situation 2005.....	9
I. ARTICULATION ENTRE LA SRP ET LES STRATEGIES SECTORIELLES PRIORITAIRES	10
II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRP	12
2.1. Le contexte de mise en œuvre de la SRP	12
2.2. La situation macroéconomique et financière	14
2.2.1. Croissance économique et inflation.....	14
2.2.2. Finances publiques.....	14
a. Les recettes budgétaires	14
b. Les dépenses.....	15
c. Budget d'investissement de l'Etat	16
d. Utilisation des ressources de l'initiative PPTE.....	16
e. Endettement extérieur et intérieur.....	17
2.2.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire	18
a. Les échanges extérieurs	18
b. La situation monétaire	18
2.2.4. Exécution des réformes	18
2.2.5. Financement.....	19
2.3. Le bilan des politiques et stratégies sectorielles	19
2.3.1. Développement rural	19
2.3.2. Commerce, industrie et promotion du secteur privé	20
2.3.3. Artisanat, tourisme et hôtellerie.....	21
2.3.4. Mines et énergie.....	22
2.3.5. Transports, routes et équipements.....	23
2.3.6. Nouvelles technologies de l'information et de la communication	24
2.3.7. Santé	25
Malnutrition	26
Couverture vaccinale	26
2.3.8. IST, VIH, SIDA.....	26
2.3.9. Education	27
2.3.10. Accès à l'eau potable.....	30
2.3.11. Jeunesse, sports et culture	30
2.3.12. Renforcement des capacités	30
2.3.13. Modernisation de l'Etat.....	31
2.4. L'état de la pauvreté et dispositif de suivi-évaluation	32
2.4.1. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)	32
2.4.2. L'enquête sur la mesure du Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels.	33
2.4.3. Le questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien Etre (QUIB)	33
2.4.4. L'analyse des résultats des modules gouvernance, démocratie et lutte de contre la pauvreté....	34
2.4.5. L'Enquête participative sur la pauvreté	34
2.4.6. L'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDSN-MICSS III)	35
2.5. Les contraintes de mise en œuvre	35
III. PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRP	36
ANNEXES.....	42

Liste des acronymes

AEP : Adduction d'eau potable
AGR : Activités génératrices de revenus
ARM : Autorité de régulation multiseCTORielle
ARMP : Agence de régulation des marchés publics
ARV : Anti rétroviraux
BADEA : Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BIE : Budget d'investissement de l'Etat
BIT : Bureau international du travail
BTP : Bâtiments et travaux publics
CAFER : Caisse autonome pour le financement de l'entretien routier
CAPED : Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement
CDMT : Cadrage de la dépense à moyen terme
CFPA : Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
CFPP : Centre de formation et de perfectionnement professionnels
CJF : Cinquièmes Jeux de la Francophonie
CNDHFLF : Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales
CNDP : Conseil national de dialogue politique
CNDS : Conseil national de dialogue social
COMINAK : Compagnie minière d'akouta
CPI : Centre de promotion des investissements
CSI : Centre de santé intégrée
DAO : Dossier d'appel d'offre
DSBE : Degré de satisfaction des besoins essentiels
EAN : Entreprendre au Niger
ENAM : Ecole nationale d'administration et de la magistrature
ENBC : Enquête nationale budget consommation
FCFA : Franc de la communauté financière africaine
FMI : Fonds monétaire international
GIE : Groupement d'intérêt économique
IDA : Agence internationale pour le développement
INS : Institut national de la statistique
MME : Ministère des mines et de l'énergie
MSP/LCE : Ministère de la santé publique et de la lutte contre les endémies
NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NICI : Infrastructures nationales de la communication et de l'information
NIGELEC : Société nigérienne d'électricité
ONG/AD : Organisations non gouvernementales et Associations de développement
ONPE : Office national de la poste et de l'épargne
ONPPC : Office national de produits pharmaceutiques et chimiques du Niger
OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole
PDDE : Programme décennal de développement de l'éducation
PDS : Plan de développement sanitaire
PIB : Produit intérieur brut
PIE : Programme d'investissement de l'Etat
PIMAN : Programme intégré de modernisation de l'administration du Niger
PNCD : Politique nationale de communication pour le développement
PNG : Position Nette du Gouvernement
PSTE : Pays pauvres très endettés
PS/PR : Programme spécial du Président de la république
PTME : Prévention de la transmission de la mère à l'enfant
QUIBB : Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être
RAIL/SIDA : Réseau des associations intervenant dans la lutte contre le SIDA
SEEN : Société d'exploitation des eaux du Niger
SNIS : Système national d'information sanitaire

SOMAÏR : Société des mines de l'Air
SPEN : Société de patrimoine des eaux du Niger
SRP : Stratégie de réduction de la pauvreté
TEC : Tarif extérieur commun
UCA : Unités de Cultures attelées
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Evolution des principaux postes de recettes (en milliards de FCFA)
Tableau N°2 : Evolution des principaux postes de dépenses (en milliards de FCFA)
Tableau N°3 : Evolution des réalisations des programmes du BIE de 2002 à 2005 (en millions de FCFA)
Tableau N°4 : Utilisation des Crédits PPTTE dans les secteurs prioritaires (en milliards de FCFA)
Tableau N°5 : Evolution de l'encours de la dette extérieure (montant en milliards de FCFA)
Tableau N°6 : Etat d'exécution des travaux routiers en 2005
Tableau N°7 : Situation des centres nutritionnels et couverture vaccinale
Tableau N°8 : Evolution des effectifs et du taux brut de scolarisation au pré scolaire
Tableau N°9 : Evolution du taux brut de scolarisation et du taux d'accès au primaire
Tableau N°10 : Situation du taux d'achèvement et du taux de redoublement au primaire
Tableau N°11 : Etat d'exécution du programme d'infrastructures scolaires
Tableau N°12 : Etat d'exécution du programme d'infrastructures hydrauliques et accès à l'eau potable en milieu rural

Liste des graphiques

Graphique 1. Evolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires par secteurs entre 2003 et 2005

Liste des annexes

Annexe n°1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de Francs CFA).
Annexe n°2 : Tableau des indicateurs de suivi macroéconomiques
Annexe n°3 : Evolution de l'exécution des dépenses budgétaires 2002-2005 (montant en milliards FCFA).
Annexe n°4 : Structure de l'allocation et de l'exécution des dépenses.

Résumé analytique

La présente note de situation procède de la volonté des autorités du Niger à rendre compte de l'état d'exécution annuel de la mise en œuvre de la SRP ; elle tient lieu de quatrième rapport annuel de suivi de la mise en œuvre de la SRP et couvre essentiellement la période de janvier à décembre 2005.

La note de situation 2005, tout comme les précédents rapports annuels de suivi de mise en œuvre de la SRP, procède également à l'évaluation de la performance économique et financière, ainsi qu'à celle de l'état de mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles en 2005 ; elle apprécie les efforts du gouvernement à travers une analyse de l'évolution des principaux indicateurs en 2005. En outre, la note de situation fournit des indications sur les perspectives à court et moyen terme, à la lumière de l'évolution de la conjoncture.

L'état d'exécution des politiques et stratégies sectorielles prioritaires, assuré par les différents départements ministériels, reste dans une certaine mesure marqué par l'environnement géopolitique dans lequel se trouve le Niger mais aussi par le contexte de mise en œuvre du Programme économique et financier conclu avec les institutions de Breton Woods.

Ainsi, la situation économique et financière du Niger en 2005 a été marquée par les effets de la crise alimentaire due à la mauvaise campagne agricole 2004-2005, la hausse du prix pétrole, l'accélération des travaux relatifs à l'organisation des 5^{èmes} jeux de la francophonie, les fermetures répétées des frontières avec certains pays ainsi les manifestations sociales contre les mesures fiscales contenues dans la première loi des finances. Toutefois la campagne agricole 2005-2006 a été satisfaisante et a permis de relever le taux de croissance économique.

Le taux de croissance économique est estimé à 7,1% en 2005 contre - 0,6% en 2004 en raison de la bonne campagne agricole. En effet, la production agricole a connu une hausse de 20,2%. Celle-ci est imputable essentiellement à la production pluviale qui constitue près de 65% de la production agricole qui serait accrue de 36,6%.

Au 31 décembre 2005, les recettes budgétaires totales se sont élevées à 189 Milliards de FCFA contre 172,8 Milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 10%. Cette hausse s'explique par les performances dans le recouvrement des recettes fiscales qui ont connu une hausse de 8,2% et des recettes non fiscales qui ont plus que doublé par rapport à leur niveau de 2004.

En dépit des manifestations contre les mesures fiscales contenues dans la loi de finance 2005, le taux de pression fiscale s'est établi à 10,6% en 2005 (contre 11,4% en 2004) et reste inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA..

Les dépenses totales et prêts nets sont passées de 314, 9 milliards de FCFA en 2004 à 319,8 milliards de FCFA en 2005. Il y a lieu de noter que l'année budgétaire a été caractérisée par les dépenses liées à l'organisation des Cinquième Jeux de la Francophonie_Niger 2005 et les dépenses importantes liées à la crise alimentaire. Les arriérés de paiements intérieurs ont été réduits de 12,4 milliards de FCFA en 2005 milliards contre 19,3 milliards en 2004.

La part du budget alloué aux secteurs prioritaires est passée de 49% à 51%. Les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural ont bénéficié respectivement de 18%, 7% et 17% des crédits en 2005. Globalement les dépenses publiques ont été exécutées à hauteur de 51% en 2005 contre 75% en 2004 ; cette situation s'explique par les contraintes de trésorerie.

En dépit de l'application d'une politique de régulation budgétaire au cours de l'année 2005, il est important de noter que les dépenses des secteurs prioritaires ont été sécurisées. Ainsi, les taux de consommation des crédits sont respectivement de 72%, 65% et 37% pour l'éducation, la santé et le secteur rural.

Le Budget d'Investissement de l'Etat (BIE) a été voté en 2005 pour une enveloppe globale de 204,3 milliards de FCFA contre 185,4 milliards de FCFA en 2004, soit une augmentation de 10,2%. Le taux d'exécution s'est situé

à 53,55% contre 73,63% et s'explique par une consommation des crédits au cours du premier trimestre. Le suivi de l'exécution du BIE reste toujours confronté à la non transmission des informations financières relatives à l'exécution des projets à gestion directe.

En 2005, les exportations sont estimées à 168,1 milliards de FCFA contre 135,2 milliards de FCFA l'année précédente soit une hausse de 24%. Quant aux importations, elles ont connu une baisse de 15% par rapport à leur niveau de 2004 en s'établissant à 287,4 milliards de FCFA. La balance commerciale est ressortie déficitaire de 119,3 Milliards de FCFA contre 203, 5 milliards de FCFA en 2004.

Par ailleurs, les différents allègements de la dette ont permis une augmentation progressive des ressources mobilisées dans le cadre de l'Initiative PPTE. L'affectation des ressources à l'exécution du Programme Spécial du Président de la République (PS/PR) s'est poursuivie. Ainsi en 2005, la somme de 24,1 milliards de FCFA a été utilisée dans les secteurs prioritaires contre 14,31 milliards en 2004. Le secteur de l'éducation s'est vu allouer plus de 52% des ressources, tandis que le secteur « équipement et transport » qui n'était pas bénéficiaire en 2004, a obtenu 3,5 milliards de FCFA.

En outre, conformément aux recommandations de l'évaluation indépendante de l'utilisation des ressources PPTE au titre du PS/PR, il y a lieu de noter une intégration progressive des activités y afférentes dans les programmes des ministères prioritaires disposant d'un CDMT (éducation, santé).

Au cours de la période sous revue, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son programme de réformes :

- **Dans le domaine des finances publiques**, le plan d'actions du PEMFAR adopté en 2004, constitue le principal cadre de référence. Au cours de l'année 2005, les activités suivantes ont été réalisées à savoir :
 - ✓ L'élaboration des CDMT dans les secteurs prioritaires (éducation, santé, transports et équipements) ;
 - ✓ L'élaboration d'une note de cadrage macroéconomique pour la loi de finances 2006 prenant en compte les priorités de la SRP ;
 - ✓ La réalisation de l'interface Trésor - DGB ;
 - ✓ L'informatisation de cinq (5) paieries régionales ;
 - ✓ L'élaboration de la Balance du Trésor au 31 décembre 1996 ;
 - ✓ L'intégration des dépenses des ressources PPTE dans les budgets des ministères sectoriels ;
 - ✓ L'intégration des dépenses sur ressources extérieures pour l'exercice 2003 et une bonne partie pour les exercices 2004 et 2005.
- **Dans le domaine des réformes du secteur financier** des progrès ont été enregistrés notamment en ce qui concerne le Crédit du Niger et l'Office National de la Poste et de l'Épargne (ONPE).
 - ✓ **Pour la privatisation du Crédit du Niger (CDN)**, il a été réalisé avec le concours du PDSF (i) l'élaboration des états financiers afin de disposer de la situation patrimoniale nette de la banque et (ii) l'élaboration d'un rapport sur la transformation du CDN en une banque de l'habitat dans le cadre d'un désengagement de l'État.
 - ✓ **S'agissant de l'ONPE**, le processus de sa restructuration a permis de (i) payer des indemnités de départ négocié pour 294 agents pour un coût global de 2, 306 milliards de FCFA et (ii) de créer « Niger – Poste » par la loi n° 2005-21 du 28 juin 2005 autorisant la transformation de l'ONPE en société d'Économie mixte dénommée Niger - Poste.

Au niveau sectoriel, le processus d'opérationnalisation de la SRP se poursuit, notamment par l'élaboration ou la finalisation d'un certain nombre de politiques et stratégies prioritaires; on peut noter particulièrement :

- ✓ L'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Urbain.
- ✓ L'adoption de la Stratégie Nationale de microfinance.
- ✓ L'adoption du Programme cadre pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- ✓ L'adoption de la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques.
- ✓ Le démarrage des travaux de la Politique Nationale de l'Emploi.
- ✓ La révision de la Politique nationale de population et son intégration dans le DSRP.

D'une façon générale, le suivi de la mise en œuvre de la SRP a permis de noter dans les domaines prioritaires les résultats ci-après:

- **Dans le domaine de la santé**, les efforts déployés à travers le budget de l'Etat, le Programme Spécial du Président de la République, les partenaires au développement et le secteur privé pour mettre en œuvre la politique sanitaire, ont permis de consolider en 2005 les résultats acquis dans le secteur. L'amélioration des indicateurs de santé étant un processus lent qui nécessite un soutien permanent, l'action gouvernementale s'efforce de cibler davantage les différentes interventions en direction des couches sociales les plus vulnérables et de rationaliser l'utilisation des ressources mobilisées ; à défaut des résultats de l'Enquête Démographie et Santé lancée en 2005, on note que la couverture en infrastructures sanitaires est maintenue à 65%.
- **Dans le domaine de l'éducation**, les objectifs assignés en **terme de développement du préscolaire** sont très modestes au regard de l'importance des besoins et de l'impact de la préscolarisation sur l'amélioration des acquis au cycle de base 1. L'option retenue par le PDDE est le développement du préscolaire public dans les zones rurales et périurbaines. Malgré tout, il ressort que les objectifs visés n'ont été réalisés qu'à hauteur de 85%. Par contre, cet enseignement reste un phénomène essentiellement urbain. **Au niveau du cycle de base 1**, bien que des progrès aient été enregistrés en matière d'admission (Taux brut d'accès), les objectifs visés n'ont pas été atteints (55% réalisés contre 60% programmés). Les disparités entre zones demeurent très fortes (48% en milieu rural contre 92% en zones urbaines en 2005). Pour ce qui concerne les disparités selon le genre, on ne remarque pas de changement significatif sur la période. En matière de couverture (TBS), la situation s'est améliorée bien que les objectifs visés n'aient pas été atteints (52% contre 54% escomptés). En ce qui concerne **l'éducation non formelle**, l'option du gouvernement pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation et de formation des adultes est la stratégie du « faire faire » ; l'analyse du niveau de réalisation du programme sur la période 2004 – 2005 met en évidence la non atteinte des objectifs visés ; sur 180.000 inscrits programmés, seulement 52% ont été enregistrés (pour les femmes, ce taux s'est situé à 53%). Sur un tout autre plan, il est important de noter que **le processus de finalisation du PDDE _ second bloc** se poursuit normalement ; il concerne les niveaux d'enseignements secondaire, moyen, supérieur, professionnel et technique. D'ores et déjà, le diagnostic, la lettre de politique éducative (orientations stratégiques), les esquisses du cadre logique et du CDMT sont finalisés.
- **Dans le domaine de l'accès à l'eau potable**, le gouvernement a poursuivi en 2005 la mise en œuvre de divers programmes correspondant aux axes majeurs de la politique de l'eau. Ce qui a permis de rehausser le taux d'approvisionnement en eau potable en milieu rural à 57%.
- **Dans le domaine des infrastructures**, en plus de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Programme Sectoriel des Transports, il a été réalisé un vaste programme de constructions et de réhabilitations des voiries de la Ville de Niamey à la faveur de la tenue des Cinquièmes Jeux de a Francophonie _ Niger 2005. D'importants travaux de réhabilitations de routes bitumées et de constructions de routes rurales ont également été entrepris et conduits avec succès à travers le pays.
- Au cours de l'année 2005, un vaste **plan d'action de production statistique et d'analyse des données sur les conditions de vie des ménages** a été mis en œuvre. Les nouvelles données devraient ainsi permettre de mieux comprendre les déterminants de la pauvreté et orienter la SRP. Au titre de ce plan d'action, on peut noter :
 - la publication des données du troisième recensement général de la population et de l'habitat
 - le lancement d'une enquête démographique et de santé à indicateurs multiples (EDS- MICS III)
 - l'analyse des résultats du module gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté de l'enquête 1-2-3
 - l'exécution de l'enquête sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
 - la réalisation de l'enquête participative sur la pauvreté
 - la réalisation de l'enquête sur le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien Etre.

En termes de perspectives, la présente note de situation 2005 souligne que les efforts à déployer par notre pays devraient s'articuler autour des sept (7) principaux axes suivants :

1. la préservation d'un climat sociopolitique favorable aux investissements, afin de renouer avec une croissance économique forte et durable ;
2. la levée des contraintes qui entravent le dynamisme et la compétitivité du secteur privé, notamment par des politiques favorisant la réduction des coûts des facteurs de production et le soutien aux exportations, pour bénéficier des initiatives internationales en faveur des pays en développement;
3. l'assainissement des finances publiques à travers la mise en œuvre du PEMFAR pour conforter la stabilité macroéconomique et restaurer la capacité de l'Etat à promouvoir des politiques de relance des investissements publics;
4. l'approfondissement des réformes structurelles, notamment à travers la mise en œuvre des politiques sectorielles et la restructuration des filières agricoles;
5. la contribution à l'accélération de l'intégration régionale, en vue de stimuler les échanges communautaires ;
6. le développement du secteur financier en appui au financement de la croissance économique;
7. la promotion de la bonne gouvernance à travers notamment une gestion transparente des ressources publiques, la garantie des libertés individuelles et collectives, la lutte contre l'injustice et l'impunité, la conquête et la gestion transparentes du pouvoir politique, gages de stabilité politique et sociale.

Ainsi, la présente note de situation 2005 de suivi de la mise en œuvre de la SRP, même si elle n'a pas fait l'objet d'une itération intense entre les parties prenantes, s'articule autour des axes majeurs ci-après :

- **Première partie** : Le rappel des articulations entre la SRP et les politiques sectorielles prioritaires.
- **Deuxième partie** : L'examen de la situation économique et financière, ainsi que l'état de mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles en 2005.
- **Troisième partie** : Les perspectives à court et moyen termes.

Encadré N°1 : Méthodologie d'élaboration de la note de situation 2005

Nonobstant le caractère urgent qui a caractérisé sa préparation, la note de situation 2005 a été réalisée avec la contribution de toutes les structures administratives impliquées dans la mise en œuvre de la SRP.

Aussi, en dépit du regain d'activités lié au processus de révision de la SRP, la qualité et l'exhaustivité des informations fournies dans la note, n'ont –elles nullement été entamées.

Les différentes étapes qui ont marqué son élaboration se présentent comme suit :

- **Première étape** : *Le SP/SRP a demandé au cours du mois de mai 2005 aux Présidents des groupes thématiques de lui transmettre les diagnostics établis pour les différents secteurs d'activités prioritaires de la SRP conformément aux Termes de Référence établis dans le cadre de la révision de la SRP.*
- **Seconde étape** : *Le SP/SRP a transmis au cours de la même période aux Directions des Etudes et de la Programmation (DEP) des ministères prioritaires et à certaines structures administratives (Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement, Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat, Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, Secrétariat Exécutif de la SDR, Haut Commissariat aux NTIC...) une lettre leur demandant de mettre à sa disposition leurs rapports annuels d'activités 2005 et/ou au besoin une note synthétique retraçant les actions majeures de mise en œuvre des stratégies sectorielles, les résultats, les difficultés rencontrées, ainsi que les perspectives à court et moyen termes dans leurs secteurs respectifs.*
- **Troisième étape (période de juin 2005)** : *Le SP/SRP a procédé à une synthèse des contributions sectorielles sous la forme d'une première version de la note; concomitamment à leur tâche de supervision des travaux des différents groupes thématiques de révision de la SRP, les membres du SP/SRP ont organisé en interne une série de séances de travail pour examiner le contenu de la note de situation et s'assurer de sa cohérence avec les travaux thématiques.*
- **Quatrième étape** : *La transmission de la 1^{ère} version de la note aux DEP et à certains partenaires au développement pour observations et enrichissements.*
- **Cinquième étape** : *La transmission de la version finale de la note de situation 2005 au gouvernement pour adoption.*

I. ARTICULATION ENTRE LA SRP ET LES STRATEGIES SECTORIELLES PRIORITAIRES

Pour rendre opérationnelle la SRP, le gouvernement s'est engagé dans l'élaboration et/ou la mise en oeuvre d'un certain nombre de politique, stratégie et programme intégré dans les domaines prioritaires ci-après: *le développement rural, la relance du secteur privé, les infrastructures, la santé, l'éducation, le cadre de vie et l'assainissement, le développement urbain, le développement minier, la micro finance, la formation professionnelle et technique, l'insertion des jeunes...*

Compte tenu de la forte proportion de la population pauvre en milieu rural (66%) et de l'importance des productions agro-sylvo-pastorales dans la production intérieure brute (41%), le gouvernement a pris l'option d'attribuer au secteur rural le rôle de principal moteur de la croissance économique.

Ainsi, pour accélérer la croissance et renforcer la sécurité alimentaire, il a adopté en novembre 2003 une **Stratégie de Développement Rural** qui vise à travers ses quatorze (14) programmes à :

- Favoriser l'accès des producteurs ruraux aux opportunités économiques.
- Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles.
- Renforcer les capacités des institutions et des organisations rurales.

Cependant, avec le désengagement progressif de l'Etat de la sphère marchande et le recentrage de son rôle sur un nombre restreint d'activités, l'option est donnée au secteur privé de jouer un rôle de premier plan comme soutien à la SDR.

Dans cette optique, le **Programme cadre de promotion du secteur privé**, instrument clé de la mise en œuvre de la SRP, s'articule autour des objectifs ci-après :

- Créer un environnement institutionnel et juridique incitatif.
- Renforcer l'autonomie organisationnelle du secteur.
- Appuyer la création et le développement des entreprises privées.
- Valoriser les ressources humaines et le renforcement des capacités managériales et technologiques.
- Valoriser les ressources locales.
- Promouvoir le développement des opportunités provenant de l'intégration régionale.

Pour que l'environnement économique soit favorable à l'investissement privé et à la diversification des activités économiques non agricoles, le gouvernement s'est engagé dans des programmes de développement des infrastructures. Ainsi, l'adoption **d'une Stratégie Nationale des Transports (SNT)** en octobre 2004 procède de la volonté du gouvernement à valoriser les acquis de la politique du secteur qui avait été mise en œuvre à partir de 1997 et de poursuivre les objectifs ci-après:

- Désenclaver le pays et particulièrement les zones rurales à potentialités économiques et à forte densité de population.
- Améliorer la mobilité urbaine et développer le transport en milieu rural.
- Assurer la pérennité des investissements dans le secteur.
- Améliorer la sécurité routière.

De même, pour soutenir ces secteurs productifs et améliorer les conditions de vie des populations, **un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE)**, ainsi qu'un **Plan de Développement Sanitaire (PDS)** sont en cours d'exécution.

Dans le secteur éducatif, conformément à l'esprit du forum mondial sur l'éducation pour tous (Dakar, 2000) et en cohérence avec les objectifs de la SRP et des OMD, le gouvernement a adopté en octobre 2003 **un plan décennal de développement de l'éducation (PDDE) pour la période 2003-2013**. Le PDDE qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation pour le système éducatif (1998) et de la lettre de politique éducative (2001), a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'accélération de la scolarisation, la réduction de l'analphabétisme et l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation. Les activités du PDDE sont directement exécutées par les structures des ministères en charge de l'éducation avec l'appui des partenaires à travers trois (3) composantes principales, à savoir l'accès, la qualité et le développement institutionnel.

Dans le domaine de la santé, l'adoption en mai 2002 **des Orientations Stratégiques pour le Développement Sanitaire 2002-2011** a fixé les axes prioritaires relatifs à la prévention, le renforcement de l'hygiène du milieu, l'accroissement du taux de couverture vaccinale, la conception et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les épidémies, et la réorientation des investissements en vue d'une meilleure couverture sanitaire du pays. Ces orientations ont également jeté les bases d'élaboration d'un **Plan de Développement Sanitaire 2005 - 2009** adopté en février 2005 et qui doit contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en améliorant l'efficacité et la qualité du système de santé à partir des potentialités actuelles.

En outre, un certain nombre de programmes verticaux sont mis en œuvre pour marquer l'attention particulière du gouvernement aux volets santé de la femme et de l'enfant, la nutrition, la planification familiale, la lutte contre le paludisme, la lutte contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles; on peut citer entre autres *le Programme National de santé de reproduction, le Programme national de lutte contre le Paludisme, le Programme élargi de vaccination, le Programme de lutte contre les IST/SIDA, le Programme national d'éradication du ver de Guinée, le Programme national de lutte contre la tuberculose ...*

Par ailleurs, **le Programme Spécial du Président de la République (PS/PR)** financé sur les ressources PPTTE vient en appui à toutes ces stratégies et politiques prioritaires, notamment pour réaliser des infrastructures sociales et productives. Il vise à garantir une plus grande accessibilité des populations aux services sociaux de base et à créer les conditions d'une relance de la production.

Cette initiative qui a débuté en 2001, doit être considérée comme une dynamique visant une amélioration significative des conditions de vie des populations nigériennes, grâce notamment à l'élargissement de la couverture sanitaire, l'accroissement du taux de scolarisation et l'amélioration de la production du monde rural. Il a également pour finalité de promouvoir la croissance dans la sphère économique des pauvres par l'accroissement des revenus des femmes, la création d'emplois pour les jeunes à travers des formations professionnelles.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRP

L'état d'exécution des politiques et stratégies sectorielles prioritaires, assuré par les différents départements ministériels, reste dans une certaine mesure marqué par l'environnement géopolitique dans lequel se trouve le Niger mais aussi par le contexte de mise en œuvre du Programme économique et financier conclu avec les institutions de Breton Woods.

2.1. Le contexte de mise en œuvre de la SRP

L'évolution de *la conjoncture économique internationale* en 2005 a laissé apparaître une bonne orientation de l'activité économique malgré l'accélération de l'inflation imputable principalement aux cours des produits pétroliers en hausse. La conjoncture économique a été également marquée par un resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis et une dépréciation de l'euro face aux principales devises. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 4,3 % en 2005 contre 5,1 % en 2004. La croissance a été principalement tirée par les Etats-Unis, la Chine et dans une moindre mesure par le Japon.

En Afrique sub-saharienne, selon le FMI, le taux de croissance du PIB réel est passé de 5,6 % en 2004 à 5,1 % en 2005, avec le ralentissement de l'activité économique dans plusieurs pays producteurs de pétrole, puis passerait à 5,3 % en 2006, compensé néanmoins par la mise en exploitation de nouveaux gisements pétroliers en Angola et en Mauritanie ainsi que l'augmentation de la production pétrolière du Nigeria.

Dans ce contexte marqué par la reprise de la croissance économique internationale, *les pays africains de la Zone franc* ont bénéficié en 2005 d'un maintien de la croissance de l'activité économique, moindre toutefois qu'en 2004 dans les pays pétroliers. Avec un PIB en hausse de près de 4,0 % par rapport à l'année 2004, la Zone franc a cependant enregistré une croissance économique inférieure à celle de l'Afrique sub-saharienne (5,1%). En 2006, selon le FMI, le taux de croissance du PIB devrait atteindre 3,5 % en Zone franc.

Ce résultat économique d'ensemble masque cependant des évolutions divergentes entre les Etats membres de la Zone franc, entre les pays d'Afrique centrale (CEMAC) et d'Afrique de l'Ouest (EUMOA) d'une part et au sein de chacune de ces sous régions, d'autre part. L'Union des Comores a par ailleurs suivi une évolution plutôt favorable.

Toutefois, il est important de noter que dans cet environnement marqué par de nombreuses incertitudes géopolitiques et économiques, les mécanismes de la Zone franc ont constitué en 2005 un élément de cohésion et de protection essentiel. De ce fait, les institutions de la Zone franc continueront de fournir un cadre propice à la solidarité régionale, au développement économique, à une gestion rigoureuse des finances publiques et la poursuite d'une politique monétaire vigilante.

Dans la zone UEMOA, les économies ont évolué au cours de l'année 2005 dans un environnement caractérisé par les troubles socioéconomiques dans certains pays, la hausse du prix du pétrole et la restructuration de la filière coton. Les performances des Etats de l'Union portent ainsi l'empreinte de ces éléments qui ont entraîné respectivement un report de l'accès aux annulations de la dette de plusieurs pays (même si on observe une amélioration globale du taux d'endettement de la sous région), la hausse du déficit et des coûts de production, et enfin la baisse de la production cotonnière (moins un tiers au Togo). De plus, l'année 2005 a été également marquée par une accélération de l'inflation dans l'Union, en liaison avec le renchérissement des produits alimentaires induit par la baisse de la production de céréales de la campagne 2004/2005 et la forte hausse des prix des produits pétroliers. Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), ressortirait pour l'ensemble de l'Union à 4,5% contre 0,5% en 2004. La composante alimentaire a contribué à hauteur de 55% à cette évolution de l'indice des prix. Les taux d'inflation les plus élevés ont été observés au Niger (+7,8%), au Togo (+6,8%), au Burkina (+6,7%), ainsi qu'au Mali (+6,6%).

Nonobstant la conjonction de ces facteurs défavorables qui n'a pas permis de progrès notables dans la consolidation de la stabilité macroéconomique, la zone UEMOA a tout de même enregistré une croissance de 3,6% en 2005 contre 3,1% en 2004, poussée par des conditions climatiques favorables qui ont dopé le secteur

primaire dans les pays sahéliens. Toutefois, avec cette performance, le taux de croissance économique reste en deçà de celui de 7%, requis pour escompter, sur le long terme, une réduction de la pauvreté.

Au Niger, après une atonie de l'activité économique que traduit la croissance de - 0,6% par suite d'une campagne agricole 2004/2005 désastreuse, le taux de croissance réel du PIB s'est redressé à **7,1%** en 2005. Les mauvais résultats de la campagne agricole précédente, consécutifs à l'arrêt précoce des pluies et à l'invasion acridienne, ont eu pour conséquence une baisse de la production vivrière de près de 19,0%, induisant un déficit de la production céréalière de l'ordre de 223.000 tonnes. **La crise alimentaire** qui s'en est suivie a été de grande ampleur avec des répercussions négatives sur la préparation de la campagne agricole 2005/2006.

En effet, les stocks de semences ont servi, en partie, à pallier l'insuffisance de l'offre face aux besoins alimentaires des populations. Par ailleurs, le secteur de l'élevage, qui représente 10,0% du PIB, a été également affecté par le déficit de pâturages, à la suite des mauvaises conditions climatiques en 2004. L'amélioration de la situation pluviométrique en 2005 a permis un redressement de la production agricole. Ainsi, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB atteindrait 1,6 point de pourcentage en 2005 contre 0,1 point de pourcentage en 2004.

Nonobstant **les tensions sociales** observées en mars et avril 2005 et l'incendie du marché de « Katako » de Niamey, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 6,1% et a contribué pour 2,2 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2005. Le sous-secteur des télécommunications serait le principal moteur du gain des activités de ce secteur.

La poursuite de l'exécution des chantiers en vue de l'organisation des jeux de la Francophonie en décembre 2005 et la réalisation des infrastructures (construction des routes, nouveaux branchements sociaux en eau et électricité, électrification rurale) dans le cadre de **la mise en oeuvre de l'Initiative PPTE** ont donné une impulsion aux activités dans le secteur secondaire. Celui-ci contribuerait à hauteur de 0,8 point de pourcentage à la progression du produit intérieur brut en 2005.

Le déficit céréalier enregistré en 2004 s'est traduit par une situation de crise alimentaire en 2005 dans plusieurs régions du pays. Les mesures prises par le Gouvernement, en particulier l'instauration, dès la fin de l'année 2004, d'un système de **vente de céréales à prix modérés** n'ont pas permis de contenir la hausse des prix des produits alimentaires. De plus, la hausse des prix des carburants à la pompe et leur répercussion sur les tarifs des transports constituent la seconde source de l'augmentation des prix au Niger ; à fin novembre 2005, l'augmentation des prix à la pompe, par rapport à la même période de 2004, atteignait 14,1% pour l'essence ordinaire, 15,3% pour le gazole et 77,1% pour le pétrole lampant. La pénurie de sucre en juin et juillet 2005 a également pesé sur l'évolution des prix.

Sur le plan politique, les concertations au sein du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), du Conseil National des Investisseurs Privés (CNIP), ainsi que les médiations de la Commission Nationale de Dialogue Sociale (CNDS) se sont poursuivies tout au cours de l'année, notamment pour renforcer la communication, les règles de transparence entre l'Etat, le secteur privé et les partenaires sociaux de la société civile, gage d'un meilleur climat sociopolitique.

Sur le plan du suivi de la SRP, il faut noter :

- La réactualisation des textes régissant le dispositif institutionnel de la SRP, notamment par l'adoption du décret N°2005-25/PM du 04 octobre 2005 qui prend en compte les nouveaux organes décentralisés.
- la dynamisation des organes du dispositif institutionnel mis en place à cet effet ; il s'agit notamment de la tenue au cours du mois de décembre de la réunion du Comité national de pilotage de la SRP sous la présidence du Premier ministre en vue de lancer le processus de révision de la SRP et de celle du Comité de Concertation et de dialogue sous l'égide du Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

2.2. La situation macroéconomique et financière

La situation économique et financière du Niger en 2005 a été marquée par les effets de la crise alimentaire due à la mauvaise campagne agricole 2004-2005, la hausse du prix pétrole, l'accélération des travaux relatifs à l'organisation des 5^{èmes} jeux de la francophonie, les fermetures répétées des frontières avec certains pays ainsi que les manifestations sociales contre les mesures fiscales contenue dans la première la loi des finances. Toutefois la campagne agricole 2005-2006 a été satisfaisante et a permis de relever le taux de croissance économique.

2.2.1. Croissance économique et inflation

Le taux de croissance économique est estimé à 7,1% en 2005 contre - 0,6% en 2004 en raison de la bonne campagne agricole. En effet, la production agricole a connu une hausse de 20,2%. Celle-ci est imputable essentiellement à la production pluviale qui constitue près de 65% de la production agricole qui serait accrue de 36,6%.

Le secteur secondaire a par contre connu une hausse de 4,5% contre 4,3% en 2004 en raison du dynamisme des branches « construction, production et distribution d'électricité, de gaz ». Quant au secteur tertiaire, il n'a connu qu'une hausse de 3,5% en 2005 contre 6,0% en 2004. Cette décélération est imputable à toutes les branches du secteur à l'exception des activités liées aux communications qui se sont bien comportées avec une hausse de 22,6% contre 21,4% en 2004.

Globalement, les contributions à la croissance des secteurs primaire (31,1% du PIB), le secondaire (13,8 % du PIB) et tertiaire (47,1%) seraient respectivement de 3%, 0,6% et 1,7%.

Sur le plan de la demande, la consommation finale des ménages se replierait de 1,3% en 2005 en raison du déficit de la production agricole de 2004 et de la crise alimentaire qui en est résultée.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 8% en 2005 contre 3,5% en 2004. Dans le même temps, le taux d'investissement s'élèverait à 19% en 2005 contre 14,7% en 2004. Ainsi, la part de l'investissement total financé par l'épargne brute est passée de 40,6% en 2004 à 47,4% en 2005.

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a progressé en moyenne de 7,8% en 2005 contre 0,2% en 2004. En glissement annuel, le taux est passé de 4,7% en janvier à 13,4% en août avant de retomber à 4,2% en décembre 2005. Cette forte accélération de l'inflation est essentiellement induite par la hausse de 15,3% des prix des produits alimentaires et 4,6% des prix des services de transports et des carburants.

2.2.2. Finances publiques

a. Les recettes budgétaires

Au 31 décembre 2005, elles se sont élevées à 189 Milliards de FCFA contre 172,8 Milliards de FCFA en 2004 soit une hausse de 10%. Cette hausse s'explique par les performances dans le recouvrement des recettes fiscales qui ont connu une augmentation de 8,2% et des recettes non fiscales qui ont plus que doublé par rapport à leur niveau de 2004.

Le taux de pression fiscale qui était de 11,4% en 2004 s'est établi à 10,6% en 2005 restant ainsi légèrement supérieur à son niveau de 2002 mais inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA..

Tableau n°1 : Evolution des principaux postes de recettes (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Recettes totales	110,1	132,8	160,9	156,7	172,8	189,0
Recettes fiscales	102,7	125,5	144,6	152,1	167,6	181,3
Taxes sur commerce extérieur	58,5	64,8	82,9	79,9	83,2	93,9
Taxes sur biens et services	21,9	30,9	30,6	34,1	40,9	46,4
Impôts sur revenus et profits	17,1	22,6	23,1	28,3	31,4	31,4
Autres recettes fiscales	5,3	7,2	7,9	9,8	12,1	9,6
Recettes non fiscales	3,9	4,1	3,8	1,2	1,4	4,9
Recettes budgets annexes + comptes spéciaux	7,4	3,2	4,1	3,4	3,9	2,8
Recettes de compensation		0,0	8,3	0,0	0,9	0,0

Source : CCE/DGE/ME/F

b. Les dépenses

Les dépenses totales et prêts nets sont passés de 214, 2 milliards de FCFA en 2000 à 319,8 milliards de FCFA en 2005 soit un accroissement moyen de 8,5%.

L'effort de mobilisation des recettes budgétaires et l'adoption d'une politique de dépenses assez prudente ont permis de maintenir les soldes budgétaires à des niveaux soutenables. Ainsi, le solde de base s'est établi à -23 milliards de FCFA, soit -1,3% du PIB en 2005 (contre -32,1 milliards de FCFA, soit -2,2% du PIB en 2004). Quant au solde global, il s'est amélioré en passant de -9,6% du PIB en 2004 à -7,6% du PIB en 2005.

Tableau n°2 : Evolution des principaux postes de dépenses (en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dépenses	214,2	245,6	278,1	274,5	315	320
Dépenses courantes totales	143,7	157,4	161,7	159,1	170	165
• <i>Dépenses courantes budgétaires</i>	138,4	147,1	153,7	150,5	160	158
✓ <i>Traitements et salaires</i>	51,8	50,4	55,3	57,1	59	63
✓ <i>Matériels et fournitures</i>	41,0	44,2	45,4	39,7	50,1	43,6
✓ <i>Subventions et transferts</i>	24,0	28,1	30,3	36,3	38,2	42,5
✓ <i>Intérêts exigibles</i>	21,6	25,4	22,6	17,5	8,1	10,4
- <i>Dette extérieure</i>	19,6	24,1	21,2	16,1	8	8,4
- <i>Dette intérieure</i>	2,0	1,3	1,4	1,4	0,1	2,1
<i>Budgets annexes/comptes spéciaux</i>	5,3	10,3	8,1	8,6	9,8	7,3
Dépenses en capital et prêts nets	70,5	88,1	116,3	115,5	145	155
<i>Dépenses d'équipement</i>	73,6	89,0	116,6	115,5	144	155
- <i>Sur ressources budgétaires</i>	8,1	25,1	27,1	28,5	34	47,1
- <i>Sur ressources extérieures</i>	65,5	63,9	89,4	87,0	22,3	30,5
dont: <i>ressources PPTE</i>	0,0	7,9	9,8	12,0	17	22,3
Prêts nets	-3,1	-0,8	-0,2	0,0	0,8	-0,2

Source : CCE/DGE/ ME/F

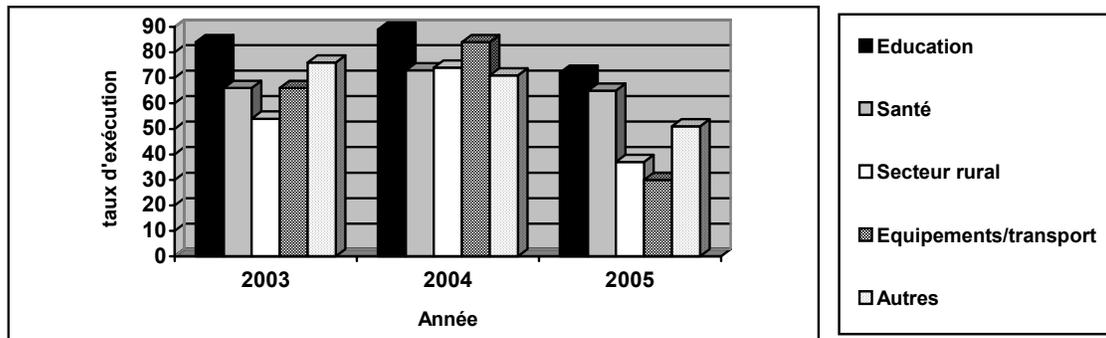
Les arriérés de paiements intérieurs ont été réduits de 12,4 milliards de FCFA en 2005 milliards contre 19,3 milliards en 2004.

- **Structure de la dépense publique**

La part du budget alloué aux secteurs prioritaires est passée de 49,07% à 51%. Les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural ont bénéficié respectivement de 18%, 7% et 17% des crédits en 2005. Globalement les dépenses publiques ont été exécutées à hauteur de 51% en 2005 contre 76% en 2004 ; ce taux s'explique par les contraintes de trésorerie.

Mais l'application d'une politique de régulation budgétaire a permis de sécuriser les dépenses des secteurs prioritaires. Ainsi, les taux de consommation des crédits sont respectivement de 72%, 65% et 37% pour l'éducation, la santé et le secteur rural.

Graphique 1. Evolution des taux d'exécution des principales composantes de la dépense (2003-2005).



Source : DGB/ME/F

c. Budget d'investissement de l'Etat

En 2005, le Budget d'Investissement de l'Etat (BIE) a été voté pour une enveloppe globale de 204,3 milliards de FCFA contre 185,4 milliards de FCFA en 2004, soit une augmentation de 10,2%. Le taux d'exécution s'est situé à 53,55% contre 73,63% et s'explique par une consommation des crédits au cours du premier trimestre. Le suivi de l'exécution du BIE reste toujours confronté à la non transmission des informations financières relatives à l'exécution des projets à gestion directe.

Tableau n°3 : Evolution des réalisations des programmes du BIE de 2002 à 2005 (en milliards de FCFA)

Programmes	2002	2003	2004	2005
Développement économique	23,15	22,58	37,72	29,1
Développement social	29,99	52,6	54,54	48,2
Soutien au développement	15,13	13,76	17,54	10,2
Accompagnement du développement	21,94	17,37	4,11	21,9
TOTAL	90,21	106,31	113,91	109,4

Source : DGF/MEF, les données de 2005 sont provisoires

d. Utilisation des ressources de l'initiative PPTE

Les différents allègements de la dette ont permis une augmentation progressive des ressources mobilisées dans le cadre de l'Initiative PPTE. L'affectation des ressources à l'exécution du Programme Spécial du Président de la République s'est poursuivie.

Ainsi en 2005, 24,1 milliards de FCFA ont été utilisés dans les secteurs prioritaires contre 14,31 milliards en 2004. Le secteur de l'éducation s'est vu alloué plus de 52% des ressources, tandis que le secteur « équipement et transport » qui n'était pas bénéficiaire en 2004, a obtenu 3,5 milliards de FCFA.

Il y a lieu de noter une intégration progressive des activités du programme spécial dans les programmes des ministères prioritaires disposant d'un Cadre de Dépense à Moyen Terme (éducation, santé) .

Tableau n°4 : Utilisation des Crédits PPTTE dans les secteurs prioritaires (en milliards de FCFA)

	2002		2003		2004		2005	
	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Budget	Exécution
Secteur rural	4,37	4,17	9,36	5,61	5,39	5,29	10,11	3,1
Santé	2,98		4,72	3,78	6,06	3,67	7,62	4,96
Education	5,79	5,76	3,67	2,75	8,35	5,35	15,4	12,85
Equipement /Transport	0,92	0,82					5,0	3,5
Total	14,06	10,75	17,65	12,14	25,81	14,31	38,13	24,41

Source : ME/F (DGB), situation 2/05/2006

e. Endettement extérieur et intérieur

Le stock de la dette au 31 décembre 2005 est estimé à 965,95 milliards de FCFA contre 888 milliards de FCFA en 2004. Le service prévisionnel de la dette est ainsi passé de 43,52 milliards de FCFA en 2004 à 39,39 milliards de FCFA en 2005. Il faut noter que cette baisse s'explique par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE qui a permis l'annulation de la dette due aux créanciers membres du Club de Paris en Avril 2004, la diminution de la dette due au FMI (65,9 milliards de FCFA) et l'annulation de la dette multilatérale décidée par le G8. ... D'autres annulations du stock de la dette sont attendues de la part de la Banque Mondiale et du Groupe BAD en juillet 2006.

L'encours de la dette intérieure est estimé à 172,126 milliards de FCFA en 2005 contre 207,652 milliards de FCFA en 2004. Le montant des arriérés payés passe à 35,526 milliards de FCFA contre 22,54 milliards de FCFA en 2004

La structure de la dette intérieure montre la prédominance des arriérés commerciaux.

Tableau N°5: Evolution de l'encours et du service de la dette extérieure (montant en milliards de FCFA)

Partenaires	2002		2003		2004		2005	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ENCOURS DE LA DETTE	1103,01	100%	978,14	100%	888,0	100%	956,95	100%
Dont :								
➤ Multilatéraux	828,04	75,1%	783,39	80,1%	804,33	90,6%	848,56	88,7%
➤ Bilatéraux (hors Club de Paris)	144,18	13,1%	87,45	8,9%	83,67	9,4%	108,39	11,3%
➤ Bilatéraux (Club de Paris)	130,79	11,9%	107,3	11,0%	-	-	-	-
SERVICE DE LA DETTE	55,18	-	51,88	-	43,52	-	39,39	-

Source : DDP/ME/F

2.2.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire

a. Les échanges extérieurs

En 2005, les exportations sont estimées à 168,1 milliards de FCFA contre 135,2 milliards de FCFA l'année précédente soit une hausse de 24%. Quant aux importations, elles ont connu une baisse de 15% par rapport à leur niveau de 2004 en s'établissant à 287,4 milliards de FCFA. La balance commerciale est ressortie déficitaire de 119,3 Milliards de FCFA contre 203, 5 milliards de FCFA en 2004.

La balance des paiements est excédentaire de 11,8 milliards de FCFA en 2005 contre un déficit de 10,3 milliards de FCFA en 2004. Le solde des transactions courantes est ressorti à -130 milliards marquant ainsi une détérioration de 8,0 milliards par rapport à son niveau de 2004.

b. La situation monétaire

Les estimations de la situation des institutions monétaires en 2005 indiquent une amélioration des avoirs extérieurs nets et une expansion du crédit intérieur et de la masse monétaire.

En effet, les avoirs extérieurs nets du système bancaire qui étaient de 60,4 milliards de FCFA en 2004 se sont établis à 71,9 milliards en 2005, en raison d'un renforcement des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et d'une dégradation de la position extérieure des banques.

Quant au stock de crédit intérieur, il a progressé de 5,4 milliards au cours de la période sous revue pour se situer à 191,8 milliards de FCFA à fin 2005, en liaison avec une expansion des crédits à l'économie atténuée par une amélioration de la Position Nette du Gouvernement (PNG) qui est passée de 85,3 milliards de FCFA à fin décembre 2004 à 70,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2005, imputable essentiellement à la mobilisation des aides financières et aux produits d'émission de bons du trésor.

L'expansion de la masse monétaire de 15,3 milliards de FCFA au cours de la période est localisée principalement au niveau de la circulation fiduciaire

2.2.4. Exécution des réformes

Le gouvernement a poursuivi les réformes en cours pendant la période sous revue.

Dans le domaine des finances publiques, le plan d'actions du PEMFAR adopté en 2004, constitue le principal cadre de référence. Au cours de l'année 2005, les activités réalisées sont les suivantes :

- L'élaboration des CDMT dans les secteurs prioritaires ;
- l'élaboration d'une note de cadrage macroéconomique pour la loi de finances 2006 prenant en compte les priorités de la SRP ;
- la réalisation de l'interface Trésor - DGB ;
- l'informatisation de cinq (5) paieries régionales ;
- l'élaboration de la Balance du Trésor au 31 décembre 1996 ;
- l'intégration des dépenses des ressources PPTTE dans les budgets des ministères sectoriels ;
- l'intégration des dépenses sur ressources extérieures pour l'exercice 2003 et une bonne partie pour les exercices 2004 et 2005.

Dans le domaine des réformes du secteur financier des progrès ont été enregistrés notamment en ce qui concerne le Crédit du Niger et l'ONPE. Pour la privatisation du Crédit du Niger (CDN), les actions suivantes ont été réalisées avec le concours du PDSF :

- l'élaboration des états financiers afin de disposer de la situation patrimoniale nette de la banque ;
- l'élaboration d'un rapport sur la transformation du CDN en une banque de l'habitat dans le cadre d'un désengagement de l'Etat

S'agissant de l'ONPE, le processus de sa restructuration a permis de réaliser les actions suivantes :

- le paiement des indemnités de départ négocié pour 294 agents pour un coût global de 2,306 milliards de FCFA ;
- la création de Niger - Poste par la loi n° 2005-21 du 28 juin 2005 autorisant la transformation de l'ONPE en société d'Economie mixte dénommée Niger - Poste.

2.2.5. Financement

L'analyse du tableau des opérations financières de l'Etat montre la prédominance du financement dans le budget de l'Etat. On note une faible mobilisation des prêts qui se sont situés à 55 milliards de FCFA en 2005 contre 64,1 milliards en 2004 tandis que les dons ont cru de 13 milliards de FCFA en passant de 102,2 milliards en 2005 contre 89,2 milliards en 2004 .

Le financement intérieur est de -2,3 milliards de FCFA en 2005 contre 22,9 milliards de FCFA en 2004. Les dépôts de l'Etat auprès du système bancaire ont augmenté de 14,8 milliards. Sur 15 milliards d'émission de titre en novembre 2005, l'Etat a fait recours au secteur non bancaire (système bancaire hors du Niger) pour un montant de 12,5 milliards. De ce fait , à fin décembre 2005, les engagements de l'Etat vis-à-vis du secteur non bancaire se sont élevés à 12,4 milliards de FCFA.

2.3. Le bilan des politiques et stratégies sectorielles

2.3.1. Développement rural

La Stratégie de Développement Rural (SDR) précise et opérationnalise la SRP dans le domaine du développement rural en ce sens qu'elle correspond par excellence à une déclinaison sectorielle de l'axe «*développement des secteurs productifs*» de la SRP ; elle intègre l'ensemble des stratégies sous sectorielles et définit le cadre de leur mise en œuvre à travers vingt trois (23) programmes et sous programmes dont quatre (4) programmes prioritaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR qui participe désormais à la réforme des finances publiques (revue du PEMFAR), on peut noter au titre de l'année 2005 les résultats ci-après :

- Elaboration des plans d'action de la SDR et de ses programmes ; un bureau d'études international a été sélectionné pour leur finalisation, leur chiffrage, ainsi que l'élaboration du CDMT.
- Constitution d'une base de données préliminaires des projets du secteur rural ; elle servira pour le chiffrage des actions et l'élaboration du CDMT.

En matière de développement agricole, on peut noter les réalisations dans les domaines d'actions ci-après :

- Amélioration de la fertilité des sols par la mobilisation de 15.497 tonnes d'engrais minéral et la mise à jour de la faisabilité de l'usine d'exploitation du phosphate naturel de Tahoua.
- Atténuation de la crise alimentaire par la construction de 53 banques céréalières, l'aménagement de 10 mares, la récupération de 11.152 ha de terres dégradées, la restauration de 14.755 ha de terres et la production de 2.648.530 plants dont 18.230 plants fruitiers.
- Mise en place d'équipements agricoles (257 tracteurs, 126 motoculteurs, 37 batteuses, 157 décortiqueuses, 25 UCA, 253 moulins, 10 presses à huile et 10 semoirs).
- Développement de l'irrigation par l'aménagement de 9.483 ha, la mise en place de 4.507 motopompes, 244 pompes manuelles, la réalisation de 955 forages agricoles et 490 puits maraîchers, 138 Km de réseau californien et 10,4 Km de profilage de chenal sur les aménagements hydro agricoles.
- Production et diffusion de semences (56 tonnes de semences de base, 1.200 tonnes de semence de mil, sorgho et niébé dans 1.778 villages).
- Protection des cultures et lutte contre le criquet pèlerin (16.478 litres et 109.972 Kg de poudre d'insecticide, 500 litres de produits de lutte anti aviaire).

- Appui à la commercialisation des produits agricoles.
- Financement du monde rural (3.733.838.327 FCFA de crédits ruraux et 8.500.787.644 FCFA de subvention à travers les projets).
- Renforcement des capacités humaines et techniques (formations, acquisition de moyens techniques d'intervention).

Dans le domaine des ressources animales, le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des programmes prioritaires définis dans le Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage. C'est ainsi qu'on peut noter les actions d'aménagement pastoral et de renforcement des capacités de sécurisation dans la zone pastorale, d'amélioration génétique du cheptel, de relance des filières bétail viande cuir et peaux, d'appui à l'organisation des professionnels de la filière, de lutte contre les épizooties, de veille sanitaire et d'appui à l'aviculture.

Dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre la désertification, la superficie d'aires protégées par rapport à la superficie nationale est de l'ordre de 6,6%. De même, on peut noter également les actions relatives aux aspects ci-après :

- Production de 5.853.000 plants dont une bonne proportion d'espèces à valeur économique (gommiers, fruitiers).
- Récupération de 22.764 ha de terres dégradées, 7.743 ha de plantations en bloc, 1.283 ha de dunes fixées et 10.327 Km de plantations linéaires réalisées.
- Ouverture de 1.106 Km de pare-feux et formation de 210 brigadiers anti-feux.
- Aménagement de forêts naturelles : Mise en place de 15 marchés ruraux de bois énergie dans les forêts sous aménagement et 5 comptoirs de gomme arabique ; élaboration de 20 plans d'aménagement forestier villageois d'une superficie de 138.677 ha et la formation de 600 producteurs ruraux en techniques d'aménagement forestier.
- 35 mares ont été aménagées et empoissonnées.

2.3.2. Commerce, industrie et promotion du secteur privé

Conformément aux orientations définies dans la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier ministre en mai 2005, le gouvernement s'est attelé à la mise en œuvre d'actions visant à renforcer la politique de développement du commerce, de l'industrie et de promotion du secteur privé en vue de soutenir la relance de la production nationale dans tous les secteurs.

Dans le domaine de la promotion du secteur privé, on peut noter :

- L'amélioration du cadre institutionnel et juridique, notamment la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'une charte des PME, la création d'une agence pour la promotion des exportations (ANIPEX), le suivi des activités du Centre de Formalités pour l'Entreprise et l'appui aux entreprises ; les réflexions se poursuivent en vue de l'organisation d'un forum sur le secteur informel.
- La promotion d'un partenariat d'affaires en vue d'amener les nigériens de la diaspora à investir au pays (missions exploratoires et forum de la diaspora).
- L'actualisation du plan d'action du programme cadre de promotion du secteur privé et l'élaboration d'une étude sur la compétitivité du secteur agropastoral et manufacturier.

Dans le domaine du commerce, on peut noter :

- Les actions de développement du commerce et de contrôle de la concurrence, notamment l'actualisation des réglementations commerciales, la recherche de financement pour la commercialisation des produits agropastoraux, la relance des filières coton et riz.
- La promotion du commerce extérieur à travers la mise en œuvre du programme de développement des exportations, la coopération économique et commerciale multilatérale et bilatérale, l'intégration économique régionale.

En matière de normalisation, qualité et métrologie, les actions majeures ont porté sur l'élaboration et la vulgarisation des textes sur les normes par les organes de normalisation, l'actualisation des textes régissant la

métrologie et l'élaboration d'un projet de loi, la vérification du parc des instruments de mesures utilisées dans les transactions commerciales, ainsi que la création d'un prix nigérien de la qualité.

Dans le domaine du développement industriel, on peut entre autres noter le suivi des unités industrielles et le contrôle des entreprises agréées au code des investissements, la tenue du forum de relance du secteur industriel de la région de Maradi, ainsi que la promotion du droit de propriété intellectuelle.

Sur un tout autre plan, **la restructuration et la privatisation des entreprises** sous tutelle du ministère en charge du commerce de tutelle se sont poursuivies :

- OPVN : bilan d'ouverture du nouvel office restructuré, projet de statuts, manuel de procédures, organigramme et indicateurs de gestion.
- SONIDEP : processus de privatisation en cours, souscription au capital de la nouvelle société.
- RINI : Départ négocié de 31 agents.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR, le ministère a élaboré son plan d'action et son cadre logique pour lesquels les actions de chiffrage se poursuivent. De même, pour la mise en œuvre efficace du programme de lutte contre les IST/VIH/SIDA du ministère, on peut noter la formation des pères éducateurs commerçants et des gérants de cinq régions (Maradi, Diffa, Agadez, Tahoua et Zinder), ainsi que des séances de sensibilisation au sein des sept grands marchés de la capitale.

2.3.3. Artisanat, tourisme et hôtellerie

L'artisanat joue un rôle important au Niger en termes de richesses et d'emplois créés. Il est cependant difficile d'apprécier sa contribution à l'économie, faute de statistiques fiables et détaillées. Quels que soient les chiffres avancés, toutes les sources sont unanimes à reconnaître la progression constante et durable du secteur. Ainsi, on peut relever les aspects ci-dessous :

- Le secteur est un grand pourvoyeur d'emploi car près de 367.000 micro entreprises artisanales réparties dans plus de 115 activités et employant plus de 600.000 personnes (Base RGP/H 2001).
- Les investissements réalisés dans la construction des infrastructures ont atteint 2.031.741.018 FCFA en 2005 pour favoriser la contribution du secteur à la formation de la richesse nationale.
- Le chiffre d'affaires des structures encadrées par le Programme de Développement de l'Artisanat au Niger (DANI) a atteint 1.186.698.533 FCFA en 2005 (contre 895.746.532 FCFA en 2004), essentiellement provenant des produits de l'artisanat d'art des 3.000 artisans bénéficiaires de l'encadrement du Programme DANI.
- Le début de l'introduction des normes, notamment celle sur la viande séchée assaisonnée « Kilichi » en 2005.

En outre, l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de l'Artisanat réalisée en 2005 fait état d'une forte contribution à la réalisation de ses dispositions et objectifs, particulièrement dans les domaines de la formation, le transfert de technologie, le financement, la commercialisation et l'organisation des artisans.

Le secteur du tourisme/hôtellerie, de par sa capacité à créer des emplois, à générer des revenus au niveau des communautés locales et à pourvoir des devises, est un levier important de la croissance économique, donc de la réduction de la pauvreté. A la faveur des Cinquièmes Jeux de la Francophonie_ Niger 2005, beaucoup d'opérateurs économiques de la capitale ont bénéficié des facilités du gouvernement pour créer, rénover et faire des travaux d'extension de leurs unités.

Ainsi, on peut noter l'effort d'investissement des professionnels du secteur (près de 7 milliards FCFA) pour augmenter les capacités d'accueil :

- Réhabilitations : 2.879.395.623 FCFA
- Renforcement des capacités d'accueil : 3.152.313.176 FCFA
- Renouvellement parc auto des agences de voyages : 901.845.000 FCFA17.

- Matériels d'exploitation des restaurants : 127.600 FCFA

Ces efforts d'investissement ont permis au Niger de disposer :

- de 108 agences de voyages dont plus de 95% sont concentrées à Niamey et Agadez ;
- de 76 unités hôtelières dont 8 sont de la catégorie quatre étoiles ;
- d'un parc hôtelier de 1.873 chambres totalisant 3.285 lits.

De plus, près de 7.607 personnes sont employées dans le secteur (contre 6.615 en 2004) Les flux touristiques ont atteint 57.624 arrivées en 2005 (contre 53.729 en 2004), ce qui a permis d'enregistrer 140.000 nuitées (contre 124.246 en 2004). Les recettes touristiques ont été évaluées à près de 29.975.000.000 FCFA en 2005 (contre 27.577.000.000 FCFA en 2004).

2.3.4. Mines et énergie

Dans le domaine des mines, les actions majeures ont porté en 2005 sur la diversification des productions minières, le maintien de la compétitivité des unités actuelles de production, ainsi que le renforcement du cadre institutionnel et légal ; les résultats enregistrés portent ainsi sur les aspects suivants :

- la réalisation de 498.128, 52 Kml (sur 551.674 Kml) de levés géophysiques aéroportés sur l'Aïr, le Damagaram mounio et le Sud Maradi dans le cadre du Programme de renforcement et de diversification du secteur minier au Niger (SYSMIN 8^{ème} FED);
- la production de 2.961 Kg d'or par la Société des Mines du Liptako ;
- la production artisanale d'or de 1.961 Kg (contre 921 Kg en 2004 et seulement 34 Kg en 2003) ;
- la réalisation d'économies et de gains de productivité à travers le développement des synergies entre SOMAÏR et COMINAK, l'allègement des charges de santé des populations induites ainsi que l'allègement du service de la dette de SONICHAIR. Ce qui a permis de ramener les coûts de production de l'uranium à un niveau compatible avec celui du marché mondial, améliorant ainsi la compétitivité desdites sociétés ;
- l'approbation par l'AIEA pour les années 2005-2006 du projet de gestion des déchets radioactifs au Niger ;
- l'élaboration de la Stratégie de Développement Minier.

Dans le domaine de l'énergie, les actions majeures ont porté sur l'amélioration du taux de couverture et d'accès à l'électrification, la réduction de la consommation du bois énergie, ainsi que le renforcement du cadre institutionnel et légal ; les résultats enregistrés portent ainsi sur :

- l'électrification de 65 nouvelles localités dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République, soit une couverture des localités d'environ 2%;
- l'amélioration du taux de l'accès à l'électricité qui passe à 8,1% (contre 6,8% en 2004) ;
- la conclusion d'un accord de coopération avec l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour une contribution à l'élaboration des projets à soumettre à la facilité énergie de l'Union européenne de lutte contre la pauvreté ;
- la tenue de l'atelier national d'enrichissement du document de Stratégie Nationale d'Electrification Rurale et de son plan d'action ;
- la validation du rapport diagnostic entrant dans le cadre de l'étude sur la Stratégie Nationale des Energies Domestiques ;
- la promotion et la vulgarisation du charbon minéral par le SNCC ;
- la réalisation des bilans énergétiques des années 2000 à 2004 ;
- l'approbation de la convention de recherche pétrolière sur le permis Kafra attribué à la SONATRACH (Algérie) ;
- la mise en place d'un groupe de travail chargé de conduire les travaux de création d'un Bureau de maîtrise de l'énergie.

2.3.5. Transports, routes et équipements

Conformément aux orientations du discours programme du Président de la République en janvier 2005 et de la DPG du Premier ministre en mai 2005, ainsi que les directives contenues dans les lettres de missions assignées à chaque département ministériel, les secteurs des transports, routes et équipements ont élaboré respectivement des plans d'actions spécifiques pour contribuer à la réduction de la pauvreté ; ces plans d'actions ont connu une exécution satisfaisante grâce aux moyens déployés par l'Etat, l'appui des partenaires au développement et la participation active des professionnels privés du secteur.

Dans le domaine des transports (transports terrestres, maritimes, fluviaux et aériens, on peut souligner entre autres les réalisations ci-après :

- La poursuite de la modernisation des transports routiers interurbains de voyageurs avec le développement de services réguliers entre les grands centres urbains ; deux (2) nouvelles compagnies (Africa Express et Frontières Africaines de Transport) se sont installées et assurent avec les cinq (5) autres déjà existantes la desserte régulière du Niger et des capitales de certains pays voisins avec des autobus neufs et dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.
- L'adoption des textes portant création d'une Bourse de fret et des organes de gestion.
- La mise en œuvre de la réforme du système de formation et d'évaluation des candidats à l'examen du permis de conduire.
- La tenue de la table ronde des bailleurs de fonds du Programme Sectoriel des Transports basé sur la Stratégie Nationale des Transports.
- L'amélioration de la desserte aérienne avec l'enregistrement de nouvelles compagnies ou l'augmentation des fréquences de vols au cours du 1^{er} semestre 2005 (Toumaï Air Tchad, Air Sénégal International, Air Algérie, Royal Air Maroc, Charter Horizon de GO Voyages, Charter Point Afrique, Compagnie des Emirats arabes unis).
- L'extension de la capacité d'exploitation de l'Aéroport International Diori Hamani (renforcement de la chaussée, mise en place d'un radar secondaire de surveillance, acquisition de 3 bus de transport des passagers, reprise/extension de l'éclairage, construction de 1,5 Kml de murs de clôture, embellissements...).

Sur un tout autre plan, le ministère en charge des transports a mené dans le cadre du **développement des services de météorologie** les actions ci-après :

- Réhabilitation et renforcement des réseaux d'observations météorologiques par l'acquisition d'équipements de mesures et de transmission des observations météorologiques.
- Renforcement des capacités techniques du personnel.
- Acquisition d'équipements de traitement, de diffusion et d'archivage des données.
- Renforcement des capacités en matière d'élaboration et de diffusion d'informations météorologiques pour la protection des personnes et de leurs biens, la préservation de l'environnement, et la sécurité alimentaire.

Dans le domaine des routes, l'objectif de « disposer d'un réseau routier bien entretenu, assurant le niveau de service attendu par les usagers » est devenu aujourd'hui un facteur clé de la Stratégie Nationale des Transports et de la SRP ; c'est pourquoi, le Ministère de l'Équipement a mis en œuvre un programme d'actions prioritaires 2005-2006 avec pour objectif de faciliter le désenclavement interne et externe du pays en favorisant au mieux l'atteinte des OMD.

Partant du fait que le réseau routier est reconnu comme étant l'une des infrastructures publiques la plus importante en termes de patrimoine, le ministère de l'équipement a mis en œuvre en 2005 des mesures d'assainissement financière et de sauvegarde du patrimoine routier ; il a conduit également la réorganisation de la Caisse Autonome de Financement de l'Entretien Routier (CAFER) afin de valoriser le patrimoine routier et amoindrir les conséquences des retards d'entretien aussi bien sur l'économie nationale que sur les usagers.

De plus, il a été réalisé un vaste programme de constructions et de réhabilitations des voiries de la Ville de Niamey à la faveur de la tenue des Cinquièmes Jeux de Francophonie _ Niger 2005. D'importants travaux de

réhabilitations de routes bitumées et de constructions de routes rurales ont également été entrepris et conduits avec succès à travers le pays.

Les études entrant dans le cadre du vaste Programme 9^{ème} FED et le 2^{ème} Projet entretien routier/BAD ont été finalisées. Les études relatives au financements de la BID (portion de la route de l'Unité) et de la coopération nigériane (route Maïné soroa/Gaïdam, Diffa/Damassak et Matamèye/Takiéta) sont entièrement terminées ; celles de la route Téra/Dori et du tronçon Arlit/Assamaka restent à être finalisées.

S'agissant du Programme Sectoriel des Transports pour lequel le ministère de l'Équipement est partie prenante, la Table ronde tenue en juin 2005 pour son financement a permis de recueillir des intentions de financement de l'ordre de 250 milliards FCFA, y compris la participation de l'État du Niger.

Tableau N°6 : Etat des travaux routiers en 2005

Aménagement et bitumage	• 104,68 Kml
Réhabilitations	
• Routes bitumées	• 216 Kml
• Voiries urbaines	• 57,3 Kml
Constructions de route	• 40 Kml
Routes rurales	
• projets de constructions	• 210 Kml
• projets de réhabilitation	• 594 Kml
Construction de pont	• 150 Ml
Entretien courant des routes	
Réseau routier	18.843 Kml
Routes bitumées	3.797 Kml
Routes en terre moderne	2551,4 Kml
Routes en terre sommaire	3.748 Kml
Pistes sommaires	8.346 Kml
PIN – 9^{ème} FED (projet d'études)	• 517,3 Kml
Entretien périodique de la RTA	• 138 Kml

Source : DEP/MEQ

En outre, pour améliorer la gestion de la dépense publique mais aussi la qualité du processus de gestion budgétaire, le Ministère de l'Équipement s'est engagé dans l'exercice pluriannuel d'élaboration des revues de dépenses publiques et de CDMT ; ce qui d'ailleurs, lui a permis de participer à la revue annuelle conjointe menée par la Banque mondiale, l'Union européenne et la BAD.

2.3.6. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Au cours de l'année 2005, les actions relatives au développement des NTIC ont porté essentiellement sur la mise en œuvre du Plan NICI_Niger, l'administration du réseau Internet du Cabinet du Premier ministre en vue de la mise en place progressive d'un intranet gouvernemental et le renforcement des capacités ; les réalisations ainsi effectuées se présentent comme suit :

- Validation du programme de mise en œuvre du Plan NICI_Niger.
- Création et formation des réseaux en NTIC (parlementaires, médias, genre, secteur privé, ONG, jeunes).
- Etude de faisabilité de l'interconnexion des ministères pour la mise en place de l'intranet gouvernemental.
- Mise en place du comité de pilotage pour l'harmonisation du cadre juridique et institutionnel des NTIC.
- Stabilisation et extension du réseau Internet du Cabinet du Premier ministre (Passage de la connexion Internet au haut débit 2Mbit).
- Appui institutionnel et technique aux structures administratives (projet carte d'identité informatisée et sécurisée, intranet, schéma directeur).

2.3.7. Santé

L'amélioration de la santé des populations est une préoccupation constante des autorités de la 5^{ème} République, comme en témoigne la priorité accordée au secteur aussi bien dans la SRP (février 2002) que le Plan de Développement Sanitaire 2005-2009 (février 2005).

En outre, aussi bien la DPG du Premier ministre (mai 2005) que la lettre de mission assignée au Ministère en charge du secteur, ont fait du renforcement du système de santé un axe central d'intervention, notamment pour contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en améliorant l'efficacité et la qualité des soins.

Ainsi, les efforts déployés à travers le budget de l'Etat, le Programme Spécial du Président de la République, les partenaires au développement et le secteur privé pour mettre en œuvre la politique sanitaire ont permis de consolider en 2005 les résultats acquis dans le secteur ; on peut noter, entre autres :

- Les actions visant à augmenter l'accessibilité des populations aux services et soins de qualité.
 - Extension de la couverture sanitaire (65% actuellement) par des constructions d'infrastructures, la transformation de cases de santé en CSI de type I, l'acquisition d'équipements.
 - Augmentation de l'utilisation des services de santé par des travaux de réhabilitation d'infrastructures (CSI de type II), l'acquisition d'équipements spécialisés (scanner, automate de biochimie, compteur CD4), la formation de spécialistes et la gratuité des soins sur financement du PS/PR (14.450 personnes consultées et traitées dont 1.225 pour la cataracte et 2.153 en chirurgie générale).
 - Adoption d'un décret portant gratuité de la césarienne au Niger.
- Les actions visant à renforcer les activités de santé de la reproduction, notamment les campagnes de sensibilisation à la planification familiale, les formations, et la recherche opérationnelle ;
- Les actions visant à renforcer la décentralisation du système de santé (plan d'actions régionaux et décentralisation des ressources financières).
- Les actions visant à accroître la participation communautaire (sensibilisation sur le recouvrement des coûts, formation de comités de santé et de gestion des CSI).
- Les actions visant à renforcer les capacités de gestion stratégique du secteur (adoption du PDS 2005-2009, Réorganisation du ministère, CDMT).
- Les actions visant à pallier l'insuffisance (qualité et quantité) du personnel, notamment :
 - le recrutement de 225 médecins (10 spécialistes, 215 généralistes dont 7 pharmaciens et 2 chirurgiens dentistes) ;
 - le recrutement de 27 spécialistes paramédicaux (7 aides anesthésistes, 8 manipulateurs radio, 5 microbiologistes, 7 licenciés en chirurgie gynéco obstétrique) ;
 - l'intégration à la Fonction publique de 483 agents de santé (32 médecins, 3 pharmaciens, 183 infirmiers, 83 sages femmes, 38 techniciens de laboratoire, 15 techniciens d'hygiène/assainissement et 129 infirmiers certifiés).
- Les actions visant à accroître l'efficacité et l'efficacité de la gestion des infrastructures et des ressources matérielles (politique de maintenance, programme architectural et schéma directeur des CSI et hôpitaux de district, formation en logistique...).

- Les actions visant à améliorer la gestion et la disponibilité des médicaments et des consommables dans les formations sanitaires (plan directeur pharmaceutique national, promotions des officines, renforcement du système d'importation et de distribution...).
- Les actions visant à améliorer la coordination des interventions (dispositif de suivi évaluation du PDS, manuel d'exécution de la mise en œuvre, mise en place d'un cadre partenarial avec les PTF).

Il est important de noter, par ailleurs, que l'amélioration des indicateurs de santé est un processus lent qui nécessite un soutien permanent ; c'est pourquoi, l'action gouvernementale s'efforce de cibler davantage les différentes interventions en direction des couches sociales les plus vulnérables et à rationaliser l'utilisation des ressources mobilisées. A défaut des résultats de l'Enquête Démographie et Santé lancée en 2005, la présente note de situation ne peut fournir une liste exhaustive d'indicateurs renseignés sur le secteur de la santé.

Tableau N°7 : Situation des centres nutritionnels et de la couverture vaccinale

<p>Malnutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants ayant été pris en charge dans les centres de récupération nutritionnelle. - Nombre de CRENI - Nombre de CRENAS - Nombre de CRENAM 	<ul style="list-style-type: none"> • 226.229 enfants • 24 centres • 236 centres • 484 centres
<p>Couverture vaccinale</p> <ul style="list-style-type: none"> - BCG - DTCP 3 - VAR - VAT 2+ 	<ul style="list-style-type: none"> • 93% • 93% • 87% • 76%

Source : DEP/MSP/LCE

Les impératifs de « rendre fonctionnel l'existant » et de « mettre en œuvre l'approche de gestion axée sur les performances » nécessitent des ressources régulières et constantes ; de ce fait, l'effort de mettre davantage à l'abri de la régulation budgétaire les ressources du ministère de la santé et de la lutte contre les endémies doit être poursuivi et renforcé.

2.3.8. IST, VIH, SIDA

Le Niger, il faut le rappeler, s'est doté d'une Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/SIDA avec l'appui de ses partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale.

L'adoption d'un Cadre Stratégique National qui met l'accent sur le caractère multisectoriel et décentralisé des activités de lutte contre le SIDA, a permis la mise en place des organes ci-après :

- 24 Comités sectoriels de lutte contre les IST/VIH/SIDA.
- 8 Coordinations régionales de lutte contre les IST/VIH/SIDA.
- 1 Coordination nationale intersectorielle de lutte contre les IST/VIH/SIDA.

Par ailleurs, l'élaboration sur une base fortement participative d'un Plan stratégique de lutte contre les IST/VIH/SIDA a permis de disposer des documents de politique ci-après :

- Accès aux traitements antirétroviraux (ARV).
- Lutte contre le SIDA auprès des populations mobiles (migrants, professionnelles du sexe, routiers, porteurs de tenues...).
- Stratégie de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

- Normes et directives de conseil dépistage volontaire du VIH.
- Guide et manuel de formation en matière de conseil dépistage volontaire et confidentiel.

Au plan des volets « renforcement des capacités », « prévention », « sensibilisation », on peut noter :

- la formation de 30.922 personnes dont 876 sur la composante organisation (élaboration de projet, micro plan, gestion, suivi évaluation), 24.128 sur la composante prévention (pairs éducateurs, matrones, tradipraticiens, sensibilisation) et 5.918 sur la composante soins conseils (counseling, dépistage, prescription ARV, prise en charge, prévention sur le lieu de travail).
- la sensibilisation de 1.400.288 personnes (jeunes, femmes, militaires, détenues, religieux, coutumiers) à travers 2.415 séances de projections de film et 598 émissions radio.
- Les soins conseils dans 60 centres de conseil dépistage volontaire, 10 centres prescripteurs ARV, ainsi que le suivi de 1.026 patients.

Il faut également mentionner les activités de soutien socioéconomique financées au profit des groupes vulnérables, notamment le soutien à 304 orphelins et 815 jeunes filles vulnérables.

2.3.9. Education

Le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), mis en œuvre depuis 2003, comprend deux (2) sous programmes correspondant aux différents ordres et types d'enseignement :

- Le préscolaire et le cycle de base 1.
- L'éducation non formelle.

La mise en œuvre du PDDE s'articule autour de 3 composantes principales :

- Une composante « accès » portant sur l'amélioration de l'offre éducative et la stimulation de la demande sociale d'éducation.
- Une composante « qualité » en rapport avec l'amélioration, de l'efficacité du système et la qualité des apprentissages des élèves.
- Une composante « développement institutionnel » qui couvre tous les aspects relatifs à la planification et à la gestion des ressources.

Pour les besoins de la présente note de situation, l'analyse du secteur de l'éducation portera sur les performances de chacun des 2 sous programmes.

2.3.9.1. Analyse des performances de l'enseignement du préscolaire et du cycle de base 1

a. Par rapport à l'accès et à la participation

Les objectifs assignés en terme de **développement du préscolaire** sont très modestes au regard de l'importance des besoins et de l'impact de la pré scolarisation sur l'amélioration des acquis au cycle de base 1. L'option retenue par le PDDE est le développement du préscolaire public dans les zones rurales et périurbaines. Malgré tout, il ressort que les objectifs visés n'ont été réalisés qu'à hauteur de 85%. On n'observe pas de disparités significatives entre garçons et filles. Par contre, cet enseignement reste un phénomène essentiellement urbain.

Tableau N°8 : Evolution des effectifs et du taux brut de pré scolarisation

	2003/2004		2004/2005	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Ensemble (effectif)	18.000	18.234	23.048	19.597
Filles (en % ensemble)		48,9		49,8
Effectif milieu rural (% ensemble)		12,6		17
Effectif du public	12.213	12.479	12.862	12.624
Taux brut pré scolaire global		1,6		1,6

Au niveau du cycle de base 1, l'évolution du niveau du taux brut d'accès (TBA) en cours d'initiation et du taux brut de scolarisation (TBS) se présente comme suit:

Tableau N°9 : Evolution du TBA et du TBS

	2003/2004			2004/2005		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Taux brut d'accès	59,5	42,5	51	63	46	55,4
- Rural	53,6	35	44,3	-	-	48
- Urbain	90,2	83,8	87,1	-	-	92
Taux brut scolarisation	54,2	36,5	45,4	62	43	52
- Rural	53,4	31,7	42,6	-	-	51
- Urbain	55,8	49,5	52,7	-	-	57

En matière d'admission (TBA), bien que des progrès aient été enregistrés, les objectifs visés n'ont pas été atteints (55% réalisés contre 60% programmés). Les disparités entre zones demeurent très fortes (48% en milieu rural contre 92% en zones urbaines en 2005). Pour ce qui concerne les disparités selon le genre, on ne remarque pas de changement significatif sur la période.

En matière de couverture (TBS), la situation s'est améliorée bien que les objectifs visés n'aient pas été atteints (52% contre 54% escomptés). Les disparités entre zones rurales et urbaines se sont atténuées (de 10 à 6 points d'écart) de 2003 à 2005. Par contre, les disparités selon le genre persistent (environ 20 points d'écart sur toute la période).

b. Par rapport à la qualité

Conformément aux objectifs de relever le taux d'achèvement et de réduire le taux de redoublement, l'état d'exécution se présente comme suit :

Tableau N°10: Situation du taux d'achèvement primaire et du aux de redoublement

INDICATEURS		2002/2003	2004/2005	
		Base	Prévus	Réalisés
Taux d'achèvement	Ensemble	25	40	36
	Fille	20	-	28
	Rural	18	-	33
% de redoublement		10	9	5

Par rapport au rendement interne du système, il faut noter que :

- le taux d'achèvement a connu une progression de 11 points, passant de 25% à 36%. Mais l'objectif escompté n'est pas atteint ;
- le pourcentage de redoublants dans le système a connu une baisse significative de 10% à 5% alors même que l'objectif escompté était de 9%.

c. Par rapport au programme d'infrastructures

Concomitamment au PDDE, le gouvernement en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a mis en œuvre un important programme d'infrastructures et équipements scolaires ; l'état d'exécution de ce programme se présentent comme suit :

Tableau N°11 : Etat d'exécution du programme d'infrastructures scolaires.

	Prévus	Réalisés	% réalisations
Salles de classes totales	4.966	2.352	47
Classes à structures métalliques	380	180	47
Bureaux magasins	299	99	33
Blocs latrines	784	561	72
Tables - bancs	133.650	60.375	45
Construction + équipements des secteurs pédagogiques	113	6	5

Par ailleurs, le recrutement du personnel enseignant et d'encadrement s'est poursuivi ; on peut citer :

- 4.266 contractuels (contre 2.650 en 2004)
- 55 inspecteurs de l'enseignement de base (contre 55 en 2004)
- 40 conseillers pédagogiques (contre 29 en 2004)

2.3.9.2. Analyse des performances de l'enseignement non formel

Le sous programme « éducation non formel » du PDDE couvre les volets ci-après :

- Les activités d'alphabétisation et de formation des adultes.
- Les formations professionnalisantes dans les centres de formation en développement communautaires (CFDC).

L'option du gouvernement pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation et de formation des adultes est la stratégie du « faire faire » ; celle-ci est une forme de relation contractuelle entre l'Etat, les ONG/AD (comme opérateurs privés) et les partenaires techniques et financiers.

Les CFDC visent à favoriser l'accès des déscolarisés et des non scolarisés à une formation professionnelle de base en vue d'une meilleure insertion dans le tissu communautaire de production ; ces centres sont actuellement en expérimentation et leur évaluation interviendra bientôt.

a. Par rapport à l'accès et à la participation

La difficulté de mesurer l'accès et la participation à l'éducation non formelle en terme de taux d'alphabétisation a conduit à retenir le nombre d'inscrits par an comme indicateur de mesure. Ainsi, durant la première phase du programme, il a été retenu une moyenne annuelle de 90.000 inscrits dans les programmes d'alphabétisation dont 65% de femmes.

L'analyse du niveau de réalisation du programme sur la période 2004 – 2005 met en évidence la non atteinte des objectifs visés. Sur 180.000 inscrits programmés, seulement 52% ont été enregistrés ; pour les femmes, ce taux s'est situé à 53%.

b. Par rapport à l'évaluation de la qualité des programmes d'alphabétisation

A ce niveau, l'analyse du taux de réussite au test de fin de campagne et du taux d'abandon fait ressortir que les résultats sont médiocres :

- 63% des inscrits aux centres d'alphabétisation n'ont pas atteint le seuil de maîtrise souhaité (80%).
- Le niveau de réussite des femmes est inférieur à celui des hommes (35% contre 41%).
- Le taux d'abandon se situe à 18% des inscrits dont 19% pour les hommes.

Par ailleurs, il est important de noter que le processus de finalisation du PDDE _ second bloc se poursuit normalement ; il concerne les niveaux d'enseignements secondaire, moyen, supérieur, professionnel et technique. D'ores et déjà, le diagnostic, la lettre de politique éducative (orientations stratégiques), les esquisses du cadre logique et du CDMT sont finalisés.

2.3.10. Accès à l'eau potable

En la matière, le gouvernement a poursuivi en 2005 la mise en œuvre de divers programmes correspondant aux axes majeurs de la politique de l'eau. C'est ainsi qu'on peut relever, entre autres, les actions relatives à l'équipement et le suivi des mares pour l'irrigation, la mise en place et l'exploitation de réseaux de piézomètres dans le cadre de l'irrigation privée, l'analyse physico chimique d'échantillons d'eau, l'élaboration d'un projet de normes nigériennes sur la qualité des eaux de boisson, ainsi que d'importantes réalisations en infrastructures.

Tableau N°12: Etat d'exécution du programme d'infrastructures hydrauliques et couverture d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Puits cimentés	
<i>Réalisations nouvelles</i>	223
<i>Réhabilitations</i>	64
Forages équipés de PMH	
<i>Réalisations nouvelles</i>	160
<i>Réhabilitations</i>	184
Mini AEP	
<i>Réalisations nouvelles</i>	23
<i>Réhabilitations</i>	48
Stations de pompage	• 45
Latrines	
<i>Publiques</i>	14
<i>Scolaires</i>	37
<i>Familiales</i>	6.900
Taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural	• 59% (contre 57% en 2004)

Source : DEP/MHE/LCD

2.3.11. Jeunesse, sports et culture

Les résultats enregistrés en matière de jeunesse, sports et culture a été incontestablement l'organisation et la réussite des Cinquièmes Jeux de la Francophonie_Niger 2005, ce en dépit des contraintes budgétaires de l'Etat.

Par ailleurs, d'autres actions majeures ont été réalisées, notamment dans les domaines ci-après :

- Promotion de la jeunesse (mobilisation pour les CJF, renforcement des capacités, sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, entrepreneuriat).
- Sports et culture (constructions et rénovations d'infrastructures sportives et culturelles...).

2.3.12. Renforcement des capacités

En matière de renforcement des capacités, la démarche du gouvernement consiste en (i) la détermination, au sein de l'administration publique, de domaines dans lesquels les capacités revêtent une importance cruciale pour la mise en œuvre de la SRP, puis (ii) la mise en place d'une masse critique de cadres nationaux pour la gestion économique, ensuite (iii) l'élaboration d'un plan national d'action de renforcement des capacités intégrant les élus locaux en tant qu'acteurs nouveaux du développement ; la mise en place de la **Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement (CAPED)**, auprès du Cabinet du Premier ministre, procède en fait de cette volonté du gouvernement.

Aussi, la vision du gouvernement est-elle fortement accompagnée des efforts des partenaires au développement et des ONG/AD, sous la forme de divers programmes d'appui institutionnel, de séminaires de formation, de stages de perfectionnement, d'assistance et appui conseil.

Ainsi, la présente note de situation, au titre de l'année 2005, fait état uniquement des principaux résultats de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités élaboré par la CAPED ; il s'agit particulièrement des résultats relatifs aux composantes « formations », « conférences », « appui conseil », « réunions de travail et ateliers ».

- **Formations réalisées** : Sur les 25 sessions de formations prévues, 9 ont été réalisées au profit de 214 personnes ; ces formations ont porté sur des thèmes divers et variés, notamment sur les NTIC, la gestion des carrières et les compétences de direction, la méthodologie de recherche, l'élaboration et l'analyse de projet de développement, la passation et l'exécution de marchés publics.
- **Vidéoconférences** : Au total 14 sessions de vidéoconférences ont été organisées au siège de la Mission résidente de la Banque mondiale ; au cours de certaines d'entre elles, des décideurs, des cadres supérieurs de l'administration et des partenaires au développement y ont participé. Ces vidéoconférences se sont déroulées essentiellement entre le Pr. R. AGENOR (Londres), l'équipe de la Banque mondiale et le groupe de macro modélisation (cadres du SP/SRP, de la CAPED, de l'INS, du PNUD et du ME/F). Les thèmes abordés ont porté entre autres sur le modèle macroéconomique du Niger (intégration des OMD, paramétrage, calibrages et simulations...), l'examen et l'analyse critique des conclusions du « rapport Blair de la Commission sur l'Afrique » et du « rapport du Pr. J. SACHS sur les progrès vers l'atteinte des OMD », les études et analyses prospectives sur les options diverses (programme d'investissements publics en infrastructures, annulation de la dette extérieure du Niger, accélération de la croissance et réalisation des OMD au Niger, diagnostic et agenda de politiques économiques au Niger). Ces vidéoconférences ont permis au groupe d'approfondir les aptitudes de ses membres en matière de modélisation macroéconomique de l'analyse de la pauvreté.
- **Activités du groupe de macro modélisation** : Le groupe de macro modélisation a mené des réflexions afin d'améliorer le cadre macroéconomique de la SRP et d'effectuer des simulations sur des aspects de politiques économiques, notamment la politique fiscale. Par ailleurs, le groupe a également participé par vidéoconférence, à des réflexions notamment à travers (i) la présentation du modèle macroéconomique par le Pr. AGENOR au Département Afrique de la Banque mondiale en janvier 2005 et (ii) la journée de réflexion sur « croissance accélérée et réalisation des OMD au Niger » en septembre 2005 à Washington.
- **Séminaire sur la macro modélisation** : Ce séminaire animé par le Pr. AGENOR a porté sur la restitution des travaux réalisés dans le cadre du Programme d'appui en macro modélisation macroéconomique au cours de la période 2004-2005 ; il s'est agi de la présentation du nouveau modèle du Niger et des fiches techniques thématiques (trappe de pauvreté, syndrome hollandais, programme d'infrastructures, aide budgétaire ...), de méthodologies de simulation.
- **Etudes** : Sur les 10 études programmées, 5 sont complétées, 4 en cours de réalisation et 1 étude a été abandonnée. Par ailleurs, 6 fiches techniques thématiques et 4 travaux d'étude ont été réalisés dans le cadre des activités de macro modélisation de la SRP.

2.3.13. Modernisation de l'Etat

Par décret 2005-003/PM du 07 janvier 2005 portant organisation des services du Premier ministre et fixant leurs attributions, il a été créé un Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) ; il s'agit, pour cette structure en tant qu' administration de mission, en relation avec les ministères concernés, de concevoir, de superviser, de coordonner, de suivre et d'évaluer toutes les actions tendant à moderniser l'Etat et les collectivités territoriales conformément aux orientations définies par le gouvernement.

Les activités menées par le HCME en 2005 sont toutes axées sur le renforcement du processus de décentralisation au Niger. Il s'agit entre autres d'activités relatives à un certain nombre d'études dont la réalisation a été possible grâce à l'appui du Programme d'Action Communautaire, la Coopération Allemande et l'Union européenne ; ces études ont porté sur les aspects ci-après :

- La définition d'une charte de la déconcentration au Niger.
- La problématique de la décentralisation et des communautés nomades au Niger.
- La mise en place d'un Fonds d'Appui à la décentralisation et du Fonds de péréquation au Niger.
- Le financement des investissements en infrastructures et équipements des collectivités territoriales au Niger.

Il est important de noter que dans le cadre de l'appui de l'Union européenne au HCME, notamment à travers le Projet d'appui à la mise en place de stratégies et d'outils pertinents pour la mise en œuvre de la réforme décentralisatrice (PASOPRD), une étude sur « le foncier et la décentralisation au Niger », ainsi que des missions terrain sont en cours ; ces missions de terrain visent à recenser les attentes des collectivités territoriales et des services déconcentrés en matière de textes à réviser, à faire le point du fonctionnement des conseils municipaux et à procéder au suivi des formations reçues dans le domaine de la décentralisation.

2.4. L'état de la pauvreté et dispositif de suivi-évaluation

Au cours de l'année 2005, un vaste plan d'action de production statistique et d'analyse des données sur les conditions de vie des ménages a été mis en œuvre. Les nouvelles données devraient ainsi permettre de mieux comprendre les déterminants de la pauvreté et orienter la SRP.

Au titre de ce plan d'action, les opérations suivantes ont été réalisées :

- la publication des données du troisième recensement général de la population et de l'habitat
- le lancement d'une enquête démographique et de santé à indicateurs multiples (EDS- MICS III)
- l'analyse des résultats du module gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté de l'enquête 1-2-3
- l'exécution de l'enquête sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
- la réalisation de l'enquête participative sur la pauvreté
- la réalisation de l'enquête sur le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien Etre.

2.4.1. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

Les résultats définitifs sont disponibles, l'analyse de six thèmes d'études sur les mouvements de la population et les projections démographiques qui fournissent la base de calcul de la majorité des indicateurs ont été effectuées.

Il ressort des résultats du recensement que la population nigérienne est passée de 5.102.980 habitants en 1977 à 7.251.626 en 1988 et 11.060.291 en 2001. Le taux d'accroissement de la population qui était de 3,38% au cours de la période 1977-1988, s'établit au cours de la période 1988-2001 à 3,30%.

Les résultats du 3^{ème} RGPH relèvent à l'échelle nationale une densité moyenne de 8,5 habitants au km², chiffre encore très faible, mais déjà deux fois supérieur à ce qu'il était en 1977 (4,03 habitants au km²). Cependant, cet indicateur de densité, calculé sur le plan national, ne donne qu'un aperçu incomplet de la répartition spatiale de la population du pays. Par ailleurs ; il ressort des résultats du 3^{ème} RGPH qu'en 2001, 47,5 % de la population totale avaient moins de 15 ans contre seulement 2,9% de personnes âgées de plus de 65 ans. La population active potentielle (âgées de 15-64 ans) représente 49,6% de la population totale. Les femmes représentent 50,1% de la population.

2.4.2. L'enquête sur la mesure du Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels.

C'est une approche relativement nouvelle, qui ne comporte aucune définition prédéterminée de la pauvreté ; à la place, les personnes interrogées définissent elles-mêmes la pauvreté au cours de l'entretien. Elle a été menée du 24 Décembre 2004 au 25 Janvier 2005 sur un échantillon d'environ 3000 ménages.

Lors de cette enquête, chaque interviewé a eu à choisir dans la liste provisoire¹ les besoins de première nécessité qu'il considère que tout ménage devrait avoir et sans lesquels il ne pourrait vivre décemment. Il précise également quels sont les besoins que son ménage parvient à satisfaire.

L'analyse des réponses a permis de calculer un indicateur composite de pauvreté (score DSBE) pour chaque ménage en considérant seulement les besoins retenus par au moins 50 % des interviewés.

Les résultats montrent que la pauvreté touche en moyenne 70 % des ménages nigériens et qu'elle est plus élevée en milieu rural (75 % sont pauvres) qu'en milieu urbain (48 % sont pauvres). De même, l'incidence de la pauvreté varie d'une région à l'autre. L'incidence de la pauvreté est la plus élevée dans les régions de Dosso, Diffa et Tillabéri où elle dépasse la moyenne nationale : 85 %, 81 % et 80 % respectivement. Les résultats de l'étude montrent aussi que les ménages de petite taille (1 à 3 personnes) sont moins touchés par la pauvreté que les ménages de moyenne ou grande taille (4 à 12 personnes) et les ménages dont le chef a un certain niveau d'instruction sont en général moins pauvres que les ménages dont le chef n'a aucune instruction.

L'originalité de cette enquête réside surtout dans la possibilité de connaître le taux de satisfaction des besoins essentiels. Cette analyse, fournit maintenant une information de référence sur le taux moyen de satisfaction de chaque besoin au niveau national, pour chaque milieu de résidence, chaque région et chaque catégorie de bien-être. Autrement dit, l'ampleur du problème auquel il faut faire face pour arriver à satisfaire chaque besoin essentiel est maintenant connue. Non seulement on connaît le nombre de personnes qui n'arrivent pas à satisfaire chaque besoin, mais aussi on connaît dans quel milieu, dans quelle région et dans quelle catégorie de bien-être se trouvent le plus grand nombre de ces personnes. Ces informations sont très précieuses pour les décideurs dans la préparation des actions sectorielles de réduction de la pauvreté.

En outre, les calculs effectués montrent qu'en moyenne, il faudrait 69 193 FCFA par personne et par an pour satisfaire tous ses besoins essentiels non satisfaits. Près de la moitié de ce montant (31 600 FCFA) serait consacrée à l'alimentation, 8 141 FCFA aux dépenses sociales, 6 802 FCFA aux dépenses de santé, 6 242 FCFA aux dépenses d'habillement et 5 034 FCFA aux dépenses agricoles. Le montant restant serait consacré à l'éducation des enfants, à l'élevage, au logement et aux autres dépenses.

2.4.3. Le questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien Etre (QUIB)

Cette enquête a été conçue et réalisée par l'INS avec l'appui de la Banque Mondiale. Elle constitue un nouvel instrument pour disposer rapidement et régulièrement des informations sur les conditions de vie de la population. L'enquête s'est opérée sur un échantillon de 6690 ménages ordinaires dans toutes les régions du Niger. L'opération de collecte de données s'est déroulée au cours d'une période de trois mois (avril juillet 2005).

Elle a permis de définir un profil monétaire de la pauvreté au Niger selon la méthode du coût des besoins de base. Elle donne également les informations sur l'accès et la satisfaction aux services sociaux de base. L'étude a défini un pauvre comme étant une personne ne recevant pas les 2100 calories par jour (recommandé par le système des Nations Unies pour le Niger) dont son organisme a besoin pour se maintenir. Sur la base des données de l'enquête, il est ressorti que la couverture de ce besoin nécessite une dépense annuelle moyenne supérieure ou égale à 144 750 FCFA en milieu urbain, et à 105 827 FCFA en milieu rural. Ce montant retenu

¹ Cette liste est par ailleurs établie à la suite d'un processus participatif (discussions de groupes) mené à l'échelle nationale avant la réalisation de l'enquête proprement dite. Ainsi, 60 discussions de groupes ont été réalisées dans les huit régions administratives, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

donc comme seuil de pauvreté, correspond à une dépense journalière de 397 FCFA en milieu urbain et à 290 FCFA en milieu rural, valeurs qui sont toutes en deçà du seuil de pauvreté monétaire de la Banque mondiale (un dollar par personne et par jour correspondant à 583 FCFA au moment de l'enquête) pour l'extrême pauvreté. Il ressort des résultats de l'enquête que 62,1% de la population nigérienne est pauvre, soit plus de six (6) personnes sur dix (10).

Ces résultats montrent également que la pauvreté présente des disparités régionales très marquées. En effet, alors que dans la région de Diffa 40% de la population est pauvre, cette proportion atteint 79,7% dans la région de Maradi, soit près de 8 personnes sur 10. Cette région abrite à elle seule plus du quart (20,5%) de la population nigérienne. La région de Zinder, avec 18,6% de la population nationale se caractérise par une proportion de pauvres à hauteur de 71%. La pauvreté est également plus élevée en milieu rural (plus de 6 personnes sur 10) qu'en milieu urbain (55,5 % de pauvres hors Niamey).

Les résultats de l'étude montrent aussi que plus la taille du ménage est grande, plus la proportion des pauvres augmente. Les résultats de l'étude montrent aussi que plus la taille du ménage est grande, plus la proportion des pauvres augmente. L'étude a confirmé également que, de façon générale, l'accès aux infrastructures sociales et économiques reste très limité alors que la disponibilité de celles-ci semble être un facteur de réduction de l'incidence de la pauvreté.

L'enquête révèle également des fortes inégalités du fait que les dépenses de consommation des 20% les plus pauvres ne représentent qu'un cinquième des dépenses de consommation des 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres ne disposent que de 8,6 % des dépenses totales alors que les 20% les plus riches consomment 42,5% des dépenses totales.

2.4.4. L'analyse des résultats des modules gouvernance, démocratie et lutte de contre la pauvreté.

Elle comporte également un module sur la pauvreté subjective, la gouvernance et la démocratie. Cette enquête a concerné un échantillon de 2500 ménages de la communauté urbaine de Niamey.

Il ressort des résultats de cette enquête que 70% de la population estiment que les politiques mises en œuvre en termes de lutte contre la pauvreté donnent quelques résultats. Mais ils ne sont que 20% à être réellement convaincus de l'efficacité des politiques.

54% jugeaient cette administration efficace, contre 46% qui émettaient un avis contraire. La justice et l'administration fiscale ne comptent qu'environ 40% de satisfaits. Le système de santé publique est en ligne de mire puisqu'une nette majorité des répondants (62%) ne lui fait pas confiance. 93% des habitants de Niamey sont convaincus qu'elle souffre de corruption, 88% dénoncent la politisation de l'administration et 74% l'absentéisme des fonctionnaires. 8% de la population ont été directement victimes de la corruption des fonctionnaires en 2002.

Près d'un tiers (30%) se déclare « très favorable à la démocratie », tandis que 40% sont « plutôt favorables à la démocratie ». En ce qui concerne les priorités de développement pour les dix prochaines années, « le maintien de l'ordre » dans le pays et « la lutte contre l'inflation » occupent, dans cet ordre, les deux premières places des quatre options proposées, avec 55% et 27%.

Les deux autres options considérées, très minoritaires, apparaissent loin derrière. A peine 13% affirment que la première priorité devrait être d'« accroître la participation des citoyens aux décisions du gouvernement », tandis que moins de 5% plaident en faveur de politiques visant à « garantir la liberté d'expression ».

2.4.5. L'Enquête participative sur la pauvreté.

Cette étude fournit des informations sur la perception de la pauvreté par les populations, l'évolution de la situation au cours des dernières années, les stratégies utilisées pour sortir de la pauvreté ainsi que les incidences des activités mises en œuvre dans le cadre de la SRP, plus particulièrement, avec le programme du Président de la

République qui utilise les ressources de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Le sous échantillon de l'EPP 2 totalise à lui seul 2724 personnes réparties comme suit par sous catégories: 860 II (Interviews Individuelles) et 1317 personnes, par le biais des FG (Focus Group) et 647 personnes ressources. Selon les résultats de l'EPP2, la pauvreté est perçue comme un manque, dans 83 % des cas (manque de terre, de capital, d'argent, de bétail, de ressources, de travail, de logement etc.). Ce phénomène se traduit d'après 75% des répondants lors des entretiens individuels et à travers presque la totalité des FG, en une incapacité (de se nourrir, de se vêtir, de participer pleinement aux cérémonies et autres rites culturels, bref d'assurer les dépenses de souveraineté). Les causes structurelles, occupent ainsi la première place selon les répondants (77%), elles sont suivies par les causes conjoncturelles (68%) et les causes endémiques (55%). Les répondants ont également cité un certain nombre de facteurs de vulnérabilité pour les ménages. La tendance de la mobilité des communautés contenue dans la grille suivante atteste que 63% des villages/sites ont enregistré une tendance à la prospérité contre 31% qui ont vu leur niveau de prospérité régresser, ces dix dernières années.

Il se dégage, qu'il y a moins de ménages qui ont bénéficié d'une ascension ou prospéré, il y a de cela, plus de cinq (5) ans, avec seulement 9%. La plupart des ménages du sous échantillon ont vu leurs conditions de vie s'améliorer, ces quatre (4) dernières années. Environ 1/3 des ménages ont entamé, récemment, leur ascension, ces deux (2) dernières années. Jusqu'à 71% des ménages, qui ont chuté, ont vu leur situation se détériorer, ces deux (2) dernières années. Dans l'échantillon des interviewés ayant relaté leur Histoire de vie, seulement 3% ont indiqué être sortis de la pauvreté, 6% ont accédé à la classe moyenne et les nantis se sont vus diminués de 3%. Environ, 62% des répondants, niveau ménage, apprécient positivement l'approche du Programme, en estimant qu'il est basé sur la satisfaction des besoins prioritaires des communautés.

La stratégie d'intervention du Programme Spécial a été jugée satisfaisante, par 31% des interviewés en raison de l'absence de lenteur dans l'exécution des travaux. Pour les répondants qui ont donné une appréciation négative de la stratégie et de l'approche du Programme Spécial, près de la moitié d'entre eux ont trouvé que le rythme de création et/ou réhabilitation des infrastructures a été insuffisamment suivi de la mise en place de structure de gestion. Les défailances dans le suivi de la qualité des ouvrages ont été critiquées, par 21% des répondants du sous échantillon en particulier pour les ouvrages hydrauliques.

2.4.6. L'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDSN-MICSS III).

L'objectif de cette enquête est de fournir des informations sur la situation sociodémographique de la population notamment des femmes et des enfants au Niger pour le suivi de la SRP et des OMD. Cette enquête a été reportée à l'année 2006 du fait de la crise alimentaire qui pourrait avoir des effets conjoncturels sur les indicateurs sociaux.

2.5. Les contraintes de mise en œuvre

Malgré l'engagement pris par les partenaires, à maintes occasions (Forum sur la SRP en Juin 2003, revues sectorielles par exemples), pour privilégier l'aide budgétaire, par rapport à l'aide projet, on constate que celle-ci reste inférieure à l'aide projet au cours de l'exécution du budget ; de plus l'aide extérieure est imprévisible et insuffisante face aux défis de la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, des difficultés liées à l'absorption des crédits entraînent une faible réalisation des investissements.

D'une manière générale, ces contraintes freinent entre autres la croissance des revenus, l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; elles altèrent la qualité de vie des populations les plus vulnérables et elles sont liées aux facteurs suivants :

- la persistance des aléas climatiques qui aggrave la sévérité du climat.
- la faible mobilisation des ressources internes et externes.
- la forte croissance démographique dont les effets se traduisent par une pression insoutenable sur les ressources énergétiques naturelles et sur les sols, ainsi que par une accélération de la demande intérieure en matière d'alimentation en eau potable, santé, éducation, formation et emploi.

- la faiblesse des ressources humaines et des capacités techniques qui réduit considérablement la qualité des services publics mais aussi la capacité d'absorption de l'aide extérieure, ainsi que les faibles capacités institutionnelles.
- la variété des procédures des partenaires et le manque d'harmonisation de leurs interventions.

III. PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SRP

Le processus d'opérationnalisation de la SRP se poursuit, notamment par l'élaboration ou la finalisation d'un certain nombre de politiques et stratégies sectorielles ; on peut noter particulièrement :

- L'adoption de la Stratégie Nationale de Développement Urbain.
- L'adoption de la Stratégie Nationale de microfinance.
- L'adoption du Programme cadre pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- L'adoption de la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Professionnels et Techniques.
- Le démarrage des travaux de la Politique Nationale de l'Emploi.
- La révision de la Politique nationale de population et son intégration dans le DSRP.

D'une façon générale, le suivi de 4 ans de mise en œuvre de la SRP met en relief la nécessité de renforcer les aspects ci-après :

- La poursuite des réformes à travers le nouveau programme économique et financier, ainsi que la mise en œuvre des recommandations et du plan d'action des revues de dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR).
- La poursuite du processus d'élaboration de cadre de dépense à moyen terme (CDMT) dans les secteurs prioritaires.
- La mobilisation des ressources additionnelles en raison des contraintes structurelles et la faiblesse des infrastructures de base.
- L'exécution des plans d'action pour l'harmonisation des interventions des partenaires.
- Le renforcement de capacités des acteurs pour conduire dans les meilleures conditions l'ensemble des mesures envisagées.

En termes de perspectives, la présente note de situation 2005 se fonde sur les éléments spécifiques ci-après :

Cadre macroéconomique.

Dans le cadre de sa politique macroéconomique, le Gouvernement s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux réel de croissance annuel moyen de 4% au cours de la période 2005-2007. Cet objectif de croissance permettrait d'accroître le revenu par tête d'habitant de 0,9% en moyenne annuelle sur la même période contre une réduction de plus de 1% entre 1994 et 2000. Il en résulterait une progression de la consommation privée au taux annuel moyen de 4%, soit un accroissement de près de 1% de la consommation par tête d'habitant. Au total, à travers une meilleure distribution des revenus par le biais des dépenses publiques, les populations bénéficieraient d'une plus grande accessibilité aux services sociaux de base.

Pour l'année 2005, la croissance réelle du PIB se situerait à **7,1%** tirée essentiellement par le secteur agricole. Sur la période 2006-2007 la croissance moyenne du PIB réel se situerait à 4.2%.

La politique fiscale visera particulièrement à améliorer les avantages comparatifs du pays, en réduisant les distorsions sur les marchés et plus généralement le poids de la fiscalité sur les opérateurs économiques. Quant à la politique budgétaire, elle doit surtout cibler le développement des infrastructures économiques et la provision des biens sociaux de base. Enfin, la politique monétaire et de taux de change doit compléter les précédentes et assurer la stabilité du cadre macroéconomique dont dépendent la crédibilité de la monnaie et la réduction des

risques pour les investisseurs. Toutefois, la politique de change doit avoir la flexibilité nécessaire pour permettre au pays de maintenir sa compétitivité globale dans un contexte international intégré et changeant où l'économie continuera comme par le passé, d'être exposée à des chocs internes et externes. Comment accélérer la croissance d'une économie sur laquelle pèsent encore des contraintes majeures pour réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement? Les politiques macroéconomiques et financières à mettre en œuvre au cours des prochaines années doivent identifier les secteurs clés permettant le renforcement de la croissance économique. Pour être efficaces, ces politiques doivent être appuyées par des politiques de change appropriées et des politiques commerciales efficaces.

En matière de politique budgétaire, le Niger a pratiqué dans l'ensemble, une politique macroéconomique prudente. Les autorités ont déployé des efforts importants pour assainir les finances publiques et réduire le déficit budgétaire. En particulier, les dépenses ont été réduites en proportion du PIB grâce à la maîtrise de la masse salariale et des effectifs de la fonction publique. Cependant, malgré ces progrès, le niveau du déficit budgétaire demeure encore élevé et financé essentiellement sur ressources extérieures, ce qui conduit à des charges d'endettement ou une dépendance des ressources concessionnaires de plus en plus élevées. En matière de stratégie et en vue de réduire les charges d'endettement de l'Etat et sa dépendance à l'égard du financement extérieur, le gouvernement devra persévérer dans la voie de maîtrise des dépenses publiques afin de tenir les objectifs de réduction du déficit budgétaire. Ceci peut se jouer sur trois postes clés (la masse salariale, les transferts et les dépenses d'investissement public). (i) En matière de maîtrise de la masse, l'Etat continuera à maîtriser ces dépenses tout en visant une plus grande efficacité du personnel de l'administration. Ceci peut se faire grâce à une meilleure sélection des agents de l'Etat et une rémunération plus compétitive de ces agents afin de stimuler leur productivité. (ii) Les transferts au Niger ont diminué en proportion des dépenses intérieures. La stratégie du Gouvernement consistera à cibler les dépenses sociales prioritaires au détriment des subventions au secteur productif. Il s'agit ici de mettre en place des structures et des fonds pour faciliter l'accès aux services de santé de base et d'éducation; (iii) Les analyses précédentes ont déjà mis en évidence, la faiblesse de la productivité de l'investissement au Niger, en contraste avec le taux d'investissement qui est relativement bas. L'investissement public compte pour près de 50% de l'investissement total au Niger ; si on le rajoute à l'investissement parapublic (sociétés d'Etat notamment), il représente les 4/5 de l'investissement total. Il s'en suit que la faible efficacité de l'investissement total, est donc en grande partie attribuable à l'investissement public. La revue des dépenses publiques actuellement en cours au Niger et les études approfondies sur le sujet, détermineront les causes de la faible efficacité de l'investissement et les réformes nécessaires pour y faire face. Mais, en tout état de cause, l'effort d'investissement public devrait être mieux ciblé et viser les services sociaux essentiels (éducation, santé), et les infrastructures économiques.

En matière de politique fiscale, les données disponibles indiquent que les recettes fiscales du Niger reposaient en grande partie sur la fiscalité de porte. Les réformes fiscales et l'effort de recouvrement organisé par l'Etat ont permis d'accroître de façon sensible la contribution de la fiscalité intérieure aux recettes de l'Etat. Les recettes fiscales se sont ainsi améliorées. Une telle évolution est favorable si elle repose sur l'élargissement de la base taxable plutôt que l'augmentation des taux. La fiscalité des entreprises demeure la plus forte en comparaison avec d'autres pays de la sous région. Malgré les efforts de recouvrement des impôts auprès du secteur informel, l'assiette fiscale au Niger repose surtout sur le secteur formel. Le pays ne peut cependant pas continuer à maintenir un niveau de pression fiscale si élevé, qui a pour conséquence, de décourager l'investissement privé dans le secteur moderne, notamment les PME, sur qui reposent la croissance à long terme et la transformation de l'économie. En la matière, la stratégie du Gouvernement doit viser l'efficacité de l'ensemble de l'appareil fiscal- augmenter les ressources sans accroître la pression fiscale moyenne et les distorsions. Ceci implique des actions dans quatre (4) axes principaux : (i) Simplifier le régime de façon à limiter les déperditions et à améliorer le recouvrement ; (ii) Elargir l'assiette fiscale en réduisant les exonérations au strict minimum ; (iii) Baisser le taux moyen sur l'assiette élargie et (iv) Maintenir ces taux stables et prévisibles autant que possible.

En matière de politique monétaire, l'accent sera mis sur l'élément pilier de la gestion monétaire, le taux de change. Du fait de son appartenance à l'UEMOA, le Niger a peu de degré de liberté en matière de politique monétaire. Il peut toutefois engager ses partenaires dans un débat sur les forces et les faiblesses du système actuel et les voies de son amélioration. De prime abord, il faut spécifier les objectifs principaux de la politique monétaire dans la zone et dans le contexte actuel : (i) Assurer un niveau adéquat de liquidité pour accompagner l'activité économique ; (ii) Assurer la stabilité macroéconomique et la convertibilité de la monnaie commune ; (iii)

Assurer la compétitivité de l'ensemble des économies de la Zone. Sur ces trois points essentiels, force est de reconnaître que la gestion monétaire dans la zone a été souvent défailante sur le passé récent. (i) Les mécanismes de détermination de la masse monétaire (ratio stable d'environ 28-30% du PIB) et du déficit global (crédit au gouvernement ne dépassant pas 20% des recettes fiscales antérieures) sont grossièrement rigides et simplistes. Ils n'ont toujours pas eu les effets de stabilisation souhaités et n'ont pas pu empêcher des déséquilibres importants des finances publiques et de la balance de paiements dans les pays de la zone. (ii) De même, la convertibilité qui est considérée comme un des avantages majeurs de la zone n'est pas intégralement assurée ; (iii) Et surtout la rigidité du système de change fixe a été à la source d'appréciation considérable des taux de change réels, ce qui a contribué à exacerber plutôt que de soulager la crise économique des années 1980-1993. Il y a lieu à cet effet de mieux définir pour les Etats de l'UEMOA, une politique de taux de change qui puisse assurer leur compétitivité sur le plan régional et international.

En matière de politique commerciale, l'analyse du commerce extérieur du Niger fait ressortir un faible taux d'exportation avec comme corollaire un déficit structurel de la balance commerciale. Ceci est indicatif d'une faible performance et a comme conséquence une faible valorisation des atouts compétitifs du pays. De même, l'investissement étranger est négligeable et l'investissement intérieur continue de dépendre à plus de 80% de l'aide extérieure. Pour faire face à ces préoccupations, il y a lieu de mener une politique commerciale d'ouverture et plus agressive au Niger au cours des prochaines années. Elle s'articule autour des axes suivants : (i) Une politique agressive de promotion des exportations est souhaitable ; (ii) Mais elle atteindrait très vite ses limites sans une stratégie globale de bon voisinage et d'ouverture. Une telle stratégie est d'autant plus indispensable que le Niger est enclavé et trop vaste. C'est cette stratégie d'ouverture que le Niger devra poursuivre et induire ses voisins à suivre dans le cadre des expériences actuelles de régionalisation. L'effet multiplicateur peut être considérable et, dépendant de la nature des chocs qui frappent le pays, assurer une plus grande stabilité et intensité de la croissance. (iii) Un autre aspect de cette stratégie de voisinage ouvert, est la possibilité qu'il offre aux Etats d'utiliser les entreprises multinationales comme instruments pour mettre en œuvre (sur un espace plus élargi), des stratégies régionales plutôt que spécifiques à chaque pays, en particulier pour le développement des infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication. Le Niger doit réaliser que son avenir dépend étroitement de son degré d'ouverture sur le monde extérieur. La nature enclavée du pays a souvent été utilisée pour justifier la lenteur des progrès en matière de commerce extérieur. Il devrait normalement en être tout autrement. Dans le contexte actuel de mondialisation, il est essentiel que le Niger développe des politiques agressives pour se tailler une bonne part du marché dans les domaines dans lesquels il peut développer des avantages comparatifs. Pour développer les échanges, le Gouvernement devra entreprendre les actions qui suivent. (i) Opter pour une politique d'ouverture : tout comme le pays a adopté une Lettre de Politique de Développement (LPD), il doit adopter une lettre d'intention de politique de développement du commerce international. Une telle lettre conduira le pays à mettre en place le dispositif qui permet un développement. Par exemple, la mise en place de facilités telles qu'une zone franche destinées aux entreprises produisant pour l'exportation. (ii) Diversifier le contenu et la destination des exportations : les exportations du Niger reposent sur des produits primaires dont les cours sont particulièrement volatiles. Il est important que le Niger diversifie ses sources d'exportation, aussi bien à l'intérieur du secteur agricole qu'à l'extérieur. (iv) Simplifier les procédures douanières : l'administration douanière est la partie immédiatement visible du système fiscal qui peut repousser investisseurs ou exportateurs potentiels. Le Gouvernement doit faire l'effort nécessaire pour simplifier les procédures, uniformiser et réduire les taux de taxation.

Développement rural.

- Adoption par le gouvernement des plans d'action de la SDR et de ses programmes.
- Elaboration des budgets programmes du secteur rural établis sur la base des plans d'action des programmes de la SDR et des informations recueillies lors de la revue actualisée des projets ; les budgets programmes seront présentés sous la forme d'un CDMT triennal (2007-2009) qui servira de support aux discussions budgétaires pour la préparation de la loi de finance 2007.
- Mise en place des dispositifs de pilotage (maîtrise d'ouvrage des programmes et sous-programmes de la SDR et maîtrise d'œuvre pour chaque objectif spécifique).
- Amorçage de la régionalisation de la SDR par la réalisation d'une étude préalable.

- Réalisation de la revue des dépenses publiques du secteur rural au cours du 3^{ème} trimestre 2006.
- Réalisation d'études entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR (suivi/évaluation et intégration des OMD, régionalisation des programmes de la SDR, stratégies de filières, harmonisation des schémas d'aménagements...).
- Organisation d'ateliers sur le CDMT, l'approche programme et le développement local.

Commerce, industrie et promotion du secteur privé.

- Insertion progressive du secteur informel dans le secteur organisé et moderne.
- Mise en place du Fonds de promotion de PME, en relation avec tous les partenaires.
- Mobiliser la diaspora en faveur de la création d'entreprises, micro entreprises et PME au Niger.
- Elaboration d'un document cadre de relance de la commercialisation des produits agropastoraux.
- Mise en place d'un cadre permanent de concertation entre opérateurs économiques et administrations fiscale et douanière.
- Renforcement et suivi des recommandations du Conseil National des Investisseurs.

Mines et énergie.

- Maintenir la compétitivité des sociétés minières.
- Mobiliser le secteur privé national en vue de son implication dans la recherche et l'exploitation minière.
- Faire contribuer le secteur minier dans le développement local.
- Développer l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.
- Réaliser l'étude de faisabilité de l'exploitation des gisements de charbon de Salkadamna et le cas échéant, mettre ceux-ci en exploitation pour la production d'électricité et de briquettes de charbon carbonisé.
- Equiper 100% des villages de plus de 1.000 habitants en force motrice d'ici 2015.
- Porter le taux de couverture en électricité des populations à 66% d'ici 2015.
- Permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux combustibles modernes de cuisson à l'horizon 2015.

Transports.

- Poursuivre la modernisation de l'industrie des transports routiers de marchandises (réorganisation du marché des transports, rénovation du parc automobiles, mise en place d'un système d'information sur le fret, facilitation des transports et du transit).
- Création d'un Centre National de Sécurité Routière.
- Signature d'un contrat de mise en concession de l'activité du contrôle technique automobile.
- Acquisition d'un second bac amphi drome à Farié dans le budget 2006.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- Réaliser l'intranet gouvernemental.
- Faire aboutir le projet de communication par fibres optiques.
- Généraliser l'usage de l'Internet haut débit dans toutes les administrations publiques.

Santé et lutte contre les endémies.

- Transformation de 50 cases de santé en CSI de type I.
- Opérationnalisation de 23 hôpitaux de district.
- Mise en œuvre des réformes hospitalières.
- Mise en place d'un fonds social pour la prise en charge des démunis.
- Révision des textes sur le recouvrement des coûts des soins.
- Promotion des mutuelles communautaires de santé.
- Mise en œuvre effective du Programme National de Santé de la Reproduction.
- Création de Centres Régionaux de Santé de la Mère et de l'Enfant.
- Régionalisation du PDS et opérationnalisation des CDMT régionaux.

Lutte contre les IST/VIH/SIDA

- Clarification des rôles des différents organes lors de l'élaboration du cadre stratégique 2007-2010.
- Elargissement des offres de services de conseil dépistage volontaires par des activités de dépistage mobile et une implication des agents de santé communautaires formés dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République.
- Décentralisation de la prise en charge.
- Lutte contre la vulnérabilité des jeunes (chômage, migration) par une intensification du volet « travaux de haute intensité en main d'œuvre » du Programme Spécial du Président de la République.

Suivi-évaluation et connaissance de pauvreté.

- Parachever les enquêtes en cours.
- Réaliser une Enquête Nationale Budget Consommation (ENBC) des ménages.
- Finaliser la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.
- Elaborer un nouveau profil de pauvreté.

Révision de la SRP.

La nécessité de disposer d'une SRP nouvelle, notamment avec des données à jour et intégrant les stratégies sectorielles finalisées, ainsi que les aspects de l'emploi, le genre, la jeunesse et l'impératif de la maîtrise de la croissance démographique, ont conduit le gouvernement à lancer le processus de révision du DSRP à l'issue de la réunion du Comité National de Pilotage tenue le 1^{er} décembre 2005.

Dans le cadre de ce processus devant permettre de disposer d'un DSRP révisé, il s'agit d'accomplir les actions ci-après :

- Tirer les leçons de 4 ans de mise en œuvre de la SRP à travers un bilan exhaustif.
- Dynamiser les organes du dispositif de mise en œuvre de la SRP (Comité national de pilotage, Comité Etat/partenaires, Comité de Concertation et de Dialogue, Comités régionaux).
- Engager les travaux de révision de la SRP (TDR, Mise en place des groupes thématiques centraux et des groupes de travail régionaux, renforcement des capacités des groupes, ...).

En conclusion, les orientations de politique économique pour les années à venir au Niger invitent le Gouvernement à s'atteler à la consolidation de la stabilité macroéconomique ainsi qu'à l'intensification des politiques visant la réduction de la pauvreté et la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

ANNEXES

Annexe n°1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
(en milliards de Francs CFA)

	2002	2003	2004	2005
Recettes totales	160,9	156,7	172,8	189,0
Recettes fiscales	144,6	152,1	167,6	181,3
Taxes sur commerce extérieur	82,9	79,9	83,2	93,9
Taxes sur biens et services	30,6	34,1	40,9	46,4
Impôts sur revenus et profits	23,1	28,3	31,4	31,4
Autres recettes fiscales	7,9	9,8	12,1	9,6
Recettes non fiscales	3,8	1,2	1,4	4,9
Recettes budgets annexes + comptes spéciaux	4,1	3,4	3,9	2,8
Recettes de compensation	8,3	0,0	0,9	0,0
Dépenses	278,1	274,5	315	320
Dépenses courantes totales	161,7	159,1	170	165
Dépenses courantes budgétaires	153,7	150,5	160	158
Traitements et salaires	55,3	57,1	59	63
Matériels et fournitures	45,4	39,7	50,1	43,6
Subventions et transferts	30,3	36,3	38,2	42,5
Intérêts exigibles	22,6	17,5	8	10,4
Dette extérieure	21,2	16,1	8,0	8,4
Dette intérieure	1,4	1,4	0,1	2,1
Budgets annexes/comptes spéciaux	8,1	8,6	9,8	7,3
Dépenses en capital et prêts nets	116,3	115,5	145	155
Dépenses d'équipement	116,6	115,5	144,0	155
Sur ressources budgétaires	27,1	28,5	34,0	47,1
Sur ressources extérieures	89,4	87,0	22,3	30,5
dont: ressources PPTTE	9,8	12,0	17,0	22,3
Prêts nets	-0,2	0,0	0,8	-0,2
Solde global (base engagement)	-117,2	-117,8	-142	-131
Solde budgétaire de base	-27,7	-30,8	-32,1	-23,0
Variation des arriérés (réduction -)	-33,4	-12,2	-19,3	-12,4
Arriérés intérieurs	-33,4	-12,2	-19,3	-12,4
Arriérés extérieurs	0,0	0,00	0,0	0,0
Solde global (base Encaissement/ Décaissement)	-150,6	-130,0	-161	-143,0

Source : DGE/CCE/ME/F

Tableau N°2 : Indicateurs de suivi macroéconomique

Indicateurs	2002	2003	2004	2005
Taux de croissance du PIB réel par tête (en %)	2,0	0,5	-3,9	3,8
Part du budget alloué dans les secteurs prioritaires (en %)	48	51	49	51
* Education	15	15	16	18
* Santé	9	10	7	7
* Secteur rural	15	19	21	17
Encours de la dette/PIB	76	67	60	56
Taux d'inflation moyen (en %)	2,6	-1,6	0,2	7,8
Solde global/PIB	-8,1	-8	-9,6	-7,6
Solde de base/PIB	-1,8	-2,1	-2,2	-1,3
Exportations/PIB (en %)	8,2	7,9	9,2	9,5
Taux de pression fiscale (en %)	10	10,4	11,4	10,6
Taux d'investissement (en %)	16,1	16,9	14,7	19

Annexe N°3 : Evolution de l'exécution des dépenses budgétaire 2002-2005 (montant en milliards FCFA)

	2002			2003			2004			2005*		
	allocation	exécution	taux									
EDUCATION	56,21	52,55	93%	60,52	50,88	84%	64,32	57,5	89,4%	80,32	57,90	72%
SANTE	35,71	31,95	89%	39,27	25,98	66%	28,69	20,94	73%	30,19	19,55	65%
RURAL	58,65	46,01	78%	77,22	41,51	54%	86,45	64,34	74%	77,55	29,01	37%
EQUIPEMENT/TRANSPOR T	33,56	19,03	57%	25,58	16,99	66%	20,7	17,34	84%	42,47	12,62	30%
TOTAL SECTEURS PRIORITAIRES	184,12	149,54	81%	202,59	135,36	67%	200,16	160,12	80%	230,53	119,08	52%
AUTRES	198,0	138,87	70%	196,52	149,5	76%	207,73	149,33	72%	220,38	112,65	51%
TOTAL	382,12	288,40	75%	399,10	284,86	71%	407,89	309,45	76%	450,91	231,73	51%

Source : DGB/ME/F, les données de 2005 sont provisoires

ANNEXE N°4 : Structure de l'allocation et de l'exécution des dépenses totales inscrites au budget

	2002		2003		2004		2005	
	Allocation	Exécution	Allocation	Exécution	Allocation	Exécution	Allocation	Exécution
EDUCATION	15%	18%	15%	18%	16%	19%	18%	25%
SANTE	9%	11%	10%	9%	7%	7%	7%	8%
RURAL	15%	16%	19%	15%	21%	21%	17%	13%
EQUIPEMENT/TRANSPORT	9%	7%	6%	6%	5%	6%	9%	5%
TOTAL PRIORITAIRES	48%	52%	51%	48%	49%	53%	51%	51%
AUTRES	52%	48%	49%	52%	51%	47%	49%	49%
TOTAL	100%							

Source : DGB/ME/F

Annexe 5 : Liste d'indicateurs de suivi évaluation de la SRP

Indicateurs par domaine/objectif	Méthode/Source	Périodicité	Niveau de l'indicateur			
			Dernière donnée disponible (DSRP)	2003	2004	2005
Revenus						
Incidence de la pauvreté monétaire	Enquête/INS	Tous les 5 ans	63% (1994)	nd	nd	nd
Profondeur de la pauvreté	Enquête/INS	Tous les 5 ans	0.217 (1994)	nd	nd	nd
Sévérité de la pauvreté	Enquête/INS	Tous les 5 ans	0.101 (1994)	nd	nd	nd
Nombre de bénéficiaires des micro crédits	MFE	annuelle				
UNE CROISSANCE ACCELEREE DURABLE ET STABILITE						
Croissance accélérée soutenue réductrice de la pauvreté						
Taux de croissance du PIB réel par tête	Comptes Nationaux/INS	annuelle	4,3 (2000)	0,5	-3,7	3,6
Part du budget de l'Etat alloué aux différents secteurs prioritaires de la SRP (en %)	DGB/MFE, Ministères techniques	annuelle		Educ = 15 Santé = 10 Rural = 19	Educ = 16 Santé = 7 Rural = 21	Educ = 18 Santé = 7 Rural = 17
Stabilité financière						
Encours de la dette extérieure en % du PIB	DGB/MFE	annuelle		67	60	56
Taux d'inflation annuel moyen	Statistiques des prix/INS	annuelle	3 (2000)	- 1,6	0,2	7,9
Solde budgétaire en % du PIB	DGE/MFE	annuelle	-2.9 (2000)	- 2,1	- 2,2	- 2,5
Solde courant de la balance des paiements	BCEAO/MFE	annuelle		- 11,6	- 11	- 10,2
Taux de pression fiscale	DGE/MFE	annuelle		10,4	11,4	10,6
Promotion secteur privé/compétitivité						
Taux d'investissement	INS DGE	annuelle		16,9	14,7	19,3
chiffre d'affaire généré par le tourisme en millions	DEP/Ministère du tourisme artisanat	annuelle		1174	1100	806
volume de crédits aux entreprises	MFE-BCEAO	annuelle				
Nombre d'entreprises privées créées	Ministère du commerce	annuelle				
DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS						
Développement rural et gestion des ressources naturelles						
Production des principales filières (élevage, mil, riz, sorgho, souchet, arachide, gomme arabique, pêche)	DEP/MDA, MRA, INS, MHE/LCD	annuelle				
Indice de vulnérabilité alimentaire	SAP/CAB/PM	annuelle				

Indicateurs par domaine/objectif	Méthode/Source	Périodicité	Niveau de l'indicateur			
			Dernière donnée disponible (DSRP)	2003	2004	2005
Superficies des aires protégées	DEP/MHE/LCD	annuelle			6,6 % du territoire	
Superficies des terres reboisées	DEP/MHE/LCD	annuelle			4030	
Superficies récupérées des terres dégradées (ha)	DEP/MHE/LCD	annuelle			6812	
Pourcentage de ménages utilisant le bois comme source d'énergie	ECVM, RGPH	Tous les 10 ou tous les cinq ans				
Transport/communication/énergie/mine						
Nombre d'abonnés en téléphonie	DEP/MC	annuelle				
Pourcentage des ménages disposant d'un poste radio	ECVM /INS	Tous les cinq ans				
Nombre de kml de routes <ul style="list-style-type: none"> • construites • et entretenues 	DEP/ME	annuelle			<ul style="list-style-type: none"> • 345 • 130 	<ul style="list-style-type: none"> • 144,68 • 36.696,7
Pourcentage des villages desservis par une voie de communication praticable en toute saison	DEP/ME	annuelle				
Taux de croissance de la production minière	DEP/MME	annuelle				
Emploi						
Le taux de chômage	ECVM/INS	Tous les cinq ans				
Le taux de placement des demandeurs d'emplois inscrits dans les services de travail et de l'emploi	ANPE/MFP	annuelle			25.24	
GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE						
EDUCATION						
Taux brut de scolarisation au niveau <ul style="list-style-type: none"> • du primaire • du secondaire cycle base 2 	Annuaire/MEBA, MESS/RT	annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • 37.3 (2000) • nd 	<ul style="list-style-type: none"> • 45.4 • 17.62 	<ul style="list-style-type: none"> • 50,02 • 14.9 	<ul style="list-style-type: none"> • 52 •
Taux de survie au cycle primaire	Annuaire/MEBA	annuelle		• 65,4	• 67	•
Taux d'alphabétisme	ECVM	Tous les cinq ans	19.9 (2000)	nd	nd	nd
Taux brut d'admission en première année dans <ul style="list-style-type: none"> • primaire • le cycle secondaire 	Annuaire/MEBA, DEP/MESS/RT	annuelle		<ul style="list-style-type: none"> • 51 • 19,97 	<ul style="list-style-type: none"> • 55,2 • 25,22 	<ul style="list-style-type: none"> • •
Santé						
Taux de séroprévalence	DEP/MSP-LCE	Tous les cinq ans		0,87	nd	nd

Indicateurs par domaine/objectif	Méthode/Source	Périodicité	Niveau de l'indicateur			
			Dernière donnée disponible (DSRP)	2003	2004	2005
Taux de létalité lié au paludisme	DEP/MSP-LCE	Tous les ans		1,46	0,10	0.10
Le nombre de nouveaux consultants pour les soins primaires, ou taux d'utilisation en consultation curative	DEP/MSP	annuelle		nd	20	
Le nombre de nouvelles inscrites en Consultation Prénatale (CPN)	DEP/MSP	annuelle		226575	251018	
Taux de mortalité maternelle (pour mille)	EDS/INS	Tous les cinq ans	7 (1992)	nd	nd	nd
Le taux de mortalité infanto juvénile (pour mille)	MICS/INS	Tous les cinq ans	280 (2000)	nd	nd	198 (EDS III_2006)
Le taux de couverture en infrastructures sanitaires	DEP/MSP	annuelle	48	47.6	49,8	65
Taux de couverture vaccinale <ul style="list-style-type: none"> • en DTCP3, • Rougeole 	DEP/MSP	annuelle	18,4 (2000)	<ul style="list-style-type: none"> • 52 • 67 	<ul style="list-style-type: none"> • 62 • 72 	<ul style="list-style-type: none"> • 93 •
Taux de prévalence contraceptive	EDS/INS	Tous les cinq ans		nd	nd	5 (EDS III_2006)
% des accouchements assistés	EDS/INS	Tous les cinq ans	nd	nd	nd	nd
Cadre de vie /Habitat						
Taux de couverture en infrastructures d'assainissement de base	DEP/MHE/LCD	annuelle	nd			
Taux d'accès à l'Electrification	DEP/MME	annuelle	nd	nd	6,8	8,1
Taux de couverture des besoins en logements sociaux	DEP/MUH	annuelle	nd			
Taux de réhabilitation des anciens quartiers en milieu urbain	DEP/MUH	annuelle	nd			
Nutrition/alimentation						
Pourcentage des enfants dont le poids à la naissance est inférieur à 2,5 kgs	DEP/MSP	annuelle				44,4 (EDS III_2006)
Taux de couverture des besoins céréaliers (disponibilité céréalière par rapport aux besoins)	DEP/MDA	annuelle				
Taux de couverture des besoins en eau	DEP/MHE/LCD	annuelle	52(2000)			
PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS						
Indice de Bonne Gouvernance	Enquête/INS	Tous les trois ans				
Gouvernance politique						
Nombre de prévenus jugés dans les délais	DEP/MJ	annuelle				
Nombre d'arrêts rendus constatant la violation de la constitution par rapport au nombre de recours	DEP/MJ	annuelle				
Nombre de juges par habitant	DEP/MJ	annuelle				

Indicateurs par domaine/objectif	Méthode/Source	Périodicité	Niveau de l'indicateur			
			Dernière donnée disponible (DSRP)	2003	2004	2005
Gouvernance administrative et renforcement des capacités						
Taux de satisfaction des usagers des services de l'Administration	Enquête/INS	Tous les cinq ans				
Pourcentage des conflits réglés (de travail et ruraux)	CNDS	annuelle				
Degré d'adéquation du profil poste/emploi	DEP/MFP	annuelle				
Gouvernance économique						
Perception du degré de corruption de l'Administration	Enquête /INS, ANLC	triennale				
Participation sociale/genre						
Indice de participation	INS	annuelle				
% des dépenses d'investissement réalisées par les collectivités par rapport aux recettes totales	DEP / Ministères de développement communautaire, DEP/ministère de l'intérieur	annuelle				
Indice de parité filles/garçons dans les trois cycles d'enseignements - Base 1 - Base 2 - Moyen	DEP/MEBA, et DEP/MESS	annuelle				